

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

BEETHOVEN

HAYDN

CHRIST. COLOMB

JACQUES CARTIER

LES

BEAUX-ARTS

JOURNAL LITTÉRAIRE

DES ARTS, DES SCIENCES, DE L'INDUSTRIE
PARAISANT LE 25 DE CHAQUE MOIS.

FEVRIER.

SOMMAIRE.

PRIX DE L'ABONNEMENT : \$ 2, 00 PAR AN.

L'ABONNEMENT SE PAIE INVARIABLEMENT D'AVANCE.

Les Beaux-Arts illustrés	pages 17
Revue Mensuelle	ib.
Avertissement	19
Les Arts et les Artistes (M. NOTMAN.)	20
Russie et Caucase	ib.
De l'exagération dans les Arts (fin.)	22
Découvertes et Inventions.....	23
Inauguration d'un Orgue et Bénédiction d'une Statue	ib.
Vie anecdotique de Paganini (Suite)	24
Fragments du Journal d'un père	25
Idyllité Montréalaise	27
L'Organiste (Suite).....	29
Bibliographie	30
Chronique Parisienne	ib.
Causerie sur la mode	31
Musique de — AIMEZ-MOI TOUJOURS! — Ant. de KONTSKY.	

PRIX POUR SIX MOIS : UN DOLLAR.

L'ABONNEMENT SE PAIE INVARIABLEMENT D'AVANCE.

LE POUSSIN

QUI D'AREZZO

VAN CICK

RAPHAEL

ALBERT DÜRER

GUTTENBERG

ARCHIMEDE

CUVIER

GALVANI

VOLTA

ON S'ABONNE
AU MAGASIN DE MUSIQUE DE

BOUCHER & MANSEAU

131, rue Notre-Dame, 131

MONTREAL

25 Février 1864.

LES

BEAUX-ARTS

2^{me} Année.

REVUE MENSUELLE

DES SCIENCES, DES LETTRES, DE L'INDUSTRIE

PARAISANT LE 25 DE CHAQUE MOIS.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Le numéro complet, par An..... \$ 2, 00.
La Musique seule, id. \$ 1, 00.

PROPRIETAIRES-EDITEURS :
GUST. SMITH. — M. LEPROHON.

PRIX DES CARTES ET ANNONCES :
Par An, \$ 3, 00.
avec envoi du Numéro complet.

LES BEAUX-ARTS ILLUSTRES.

Plusieurs personnes, amies des Arts, nous ont demandé si nous avions l'intention d'*illustrer* notre journal. Dès sa fondation, notre pensée a toujours été d'illustrer notre feuille ; mais, marchant sur un principe dont nous ne voulons point fausser les bons résultats, celui de tenir notre promesse, nous ne nous sommes occupés jusqu'à présent que de chercher les moyens d'augmenter le cadre de notre journal et de l'améliorer sous le rapport matériel.

Nous marchons lentement afin d'atteindre sûrement notre but.

Désireux d'améliorer de plus en plus une publication que le public et la presse ont si bien accueillie, nous prévenons nos abonnés que notre intention est d'y placer prochainement des gravures sur bois, à une condition, cependant, c'est que nos abonnés nous envoient le plus tôt possible le montant de leur abonnement. Il est donc dans leur intérêt de nous satisfaire de suite et il est du nôtre d'illustrer *Les Beaux-Arts* de manière à faire connaître les œuvres de nos artistes. Que les artistes soient les premiers à nous encourager, et nous ne resterons jamais en arrière de notre devoir ainsi que nous l'avons déjà prouvé en plusieurs circonstances. Nous le répétons :

De votre abonnement,
Si vous désirez beaucoup nous plaire,
Donnez-nous en paiement.
Il vous faut de suite satisfaire
À notre légitime désir.
Que par votre tendre sollicitude,
Nous puissions, avec un vif plaisir,
Vous assurer, selon notre habitude,
De publier plusieurs illustrations,
Qui, dans la belle Cité
Exciteront toutes les ambitions.
Telle est notre volonté.

Pardonnez-nous donc cette demande.

Avec courage, si nous travaillons,

Et faut aussi que la propagande

Et le bien stimulent nos actions.

Zèle et Patience: — voilà notre devise.

REVUE MENSUELLE.

Montréal, le 30 Janvier 1864.

Quoique le conflit soulevé entre l'Allemagne et le Danemark par la question des duchés soit demeuré le point le plus menaçant de l'horizon politique européen, les choses ont été moins vite que pouvaient le faire craindre l'animation des esprits et l'explosion des haines nationales que nous signalions dans notre dernière *Revue*. La situation de la Diète vis-à-vis de la Prusse et de l'Autriche ne s'est pas modifiée, il y a toujours là le germe des plus redoutables complications; mais le Danemark a fait des concessions qui vont permettre à la diplomatie d'essayer de nouvelles combinaisons. Le Holstein semble définitivement détaché du Danemark, le prince d'Augustembourg y fait acte de souveraineté en présence des commissaires fédéraux qui encouragent cette révolution et sous l'œil d'un général autrichien qui renonce à protester. Les troupes danoises ont abandonné le terrain sans tirer un coup de fusil et se sont retirées derrière l'Eider, rivière qui sépare le Holstein du Schleswig. Le roi Christian était venu se mettre à la tête de son armée d'un côté, les allemands arrivent de l'autre jusqu'à la frontière, quand des froids exceptionnels sont venus condamner les deux adversaires à l'inaction et permettre aux négociations d'utiliser cette trêve.

D'après ce que nous pouvons voir, voici la face nouvelle que prendrait la question: le Holstein resterait au duc d'Augustembourg et redeviendrait complètement allemand, partie intégrante de la confédération germanique, tandis que le Schleswig, doté d'une constitution qui couvrirait son autonomie, continuerait à reconnaître la souveraineté de la maison de Danemark. Cette transaction en faveur de laquelle il y a d'excellents arguments.

à faire valoir, à le grand inconvénient de s'adresser à des partis passionnés qui, nous le craignons bien, ne céderont qu'à la force. Les Allemands prétendent que les destinées du Schleswig sont inséparables de celles du Holstein, que la nature comme la fortune ont uni les deux pays l'un à l'autre et que tous les deux appartiennent, au même titre, à la grande patrie commune. Leur succès dans le Holstein a rendu leurs prétentions intraitables; la question de constitutionnalité servant de prétexte à leur agression, ils auraient franchi l'Eider et occupé le Schleswig si le froid ne fût intervenu : entre eux et l'armée danoise le choc était devenu inévitable et la guerre commençait. Dans le Danemark les gens raisonnables se résigneraient, sans oser l'avouer encore, à la perte du Holstein; mais ceux-là qui sont les plus pacifiques exigent que dans ce cas le Schleswig soit définitivement annexé à la monarchie danoise, sans intervention ultérieure de la confédération. Il y a enfin les exaltés, ceux qui ne peuvent pardonner à l'Allemagne son immixtion dans cette affaire; ceux-là veulent non-seulement garder le Schleswig, mais reprendre le Holstein : ils font de cette lutte une question de race et s'efforcent de nouer avec la Suède et la Norvège une ligne scandinave.

Tels sont les ferments de discorde que les diplomates ont mission d'apaiser. L'Angleterre et l'Autriche craignent surtout de voir la Prusse se joindre à la Diète; elles adressent donc actuellement notes sur notes à Francfort et à Berlin pendant que leurs représentants à Copenhague surveillent et dirigent les paroles et les actes du roi Christian. Il est maintenant positif qu'elles se sont adressées aussi à l'empereur Napoléon III pour lui proposer l'ouverture d'une conférence spéciale entre les signataires de la convention de 1852. On prétend même que le général Fleury, pendant son récent séjour à Copenhague, avait prêté l'oreille à cette proposition; mais à Paris le ministre, et l'empereur sans doute, s'y sont montrés beaucoup moins favorables, et à l'offre de cette conférence on a répondu par une nouvelle proposition de congrès.

Nos lecteurs n'ignorent peut-être pas en effet que cette question du congrès européen sur laquelle on fondait tant d'espérances pour l'applanissement des difficultés en litige est tombée à l'état de lettre-morte, grâce à l'égoïsme de l'Angleterre dont la conduite a été si bien suivie en cette circonstance par l'Autriche. Aussi il n'est pas étonnant qu'à son tour l'empereur Napoléon ne se hâte nullement de sortir du rôle de neutralité et d'expectative qui s'est offert à lui dans la question danoise. Il semble attendre la décision que prendront la Prusse et l'Autriche.

La position de ces deux puissances est très perplexe. Il leur en coûte d'abdiquer devant les injonctions des États secondaires et de subir la loi des unitaristes qui ont déterminé le mouvement. Leur signature figure dans la convention de 1852; la renier, c'est sortir du vieux droit monarchique et donner un gage

bien compromettant aux principes révolutionnaires; mais d'autre part, s'isoler du mouvement national, pour la Prusse c'est perdre tout espoir de rien obtenir du parlement, pour l'Autriche c'est abandonner toute prépondérance en Allemagne. L'hésitation des souverains s'explique donc.

Celle de la nation se comprend moins bien, malgré l'excuse du froid. Une insurrection qui s'arrête est à moitié vaine, et l'entraînement des Allemands vers les duchés ainsi que la pression exercée sur les princes avaient un caractère insurrectionnel au premier chef. Nous savons bien que ce peuple a des façons d'agir qui lui sont propres; il est plus lent que d'autres à s'ébranler, mais il est aussi plus persévérant dans les œuvres qu'il a entreprises: il ne faut donc pas le juger d'après les appréciations applicables à d'autres nations. On peut dire cependant qu'un arrangement est moins improbable qu'il le paraissait d'abord. Il y a maintenant, par le seul fait du temps écoulé, certains résultats acquis pouvant servir de base aux négociations si activement poursuivies. Le duc d'Augustembourg est en possession du Holstein qui lui prodigue les témoignages de son dévouement. Le roi Christian est avec son armée dans le Schleswig; il va y faire venir, dit-on, sa famille et sa cour; le peuple ne manifeste aucun signe d'hostilité ni de mécontentement. Il y a peut-être dans ces faits des arguments pour une transaction; l'immobilité des Allemands sur les bords de l'Eider donne bien de la vraisemblance à cette hypothèse.

On a moins parlé de la Pologne dans ces derniers temps: c'est que, hélas! on s'y bat moins!

Les Russes et leurs amis disent que l'insurrection est épuisée et que la lutte est définitivement terminée. De leur côté, les Polonais affirment que sur beaucoup de points la révolte se maintient et que là où le bruit des armes ne se fait plus entendre, c'est que les bandes insurgées ont pu prendre leurs quartiers d'hiver dans des villages où on ne les dénoncera pas et d'où elles partiront au mois de mars, plus résolues, plus indomptables que jamais. Ce qui rend vraisemblable cette dernière version, c'est que tous les efforts depuis six mois tendent à un but unique: gagner le printemps.—Deux mois seulement nous séparent de cette époque; mais le temps apportera-t-il ce que la Pologne en attend? Cette question de la paix ou de la guerre revient toujours au bout de chaque sujet qu'on aborde.

Il n'est pas jusqu'à la Grèce, dont on pouvait croire les affaires arrangées à la satisfaction générale, et qui ne recommence à donner des inquiétudes à ses pacifiques protecteurs. Les rois d'importation étrangère sont partout d'acclimatation difficile. Dès l'arrivée du roi Georges, un double gouvernement semble avoir été installé à Athènes: celui de M. Sponnek, le conseiller danois agissant sous l'inspiration des diplomates européens, et celui du ministère grec présidé par Bulgaris. Tous les actes de réorganisation monarchique, soit dans l'administration civile, soit dans l'administration militaire, étaient conçus par M. Sponnek dans

un esprit et exécutés par Bulgaris dans un autre. La démolition des fortifications de Corfou a presque fait oublier le bien-fait de l'annexion; on a rendu le roi, sinon responsable des exigences de l'Angleterre, tout au moins d'être son directeur politique. Aujourd'hui la lutte entre les deux influences est ouverte à ce point que le ministre grec fait attaquer le conseiller danois dans les feuilles officielles; le roi n'est guère en mesure de protéger son compatriote: s'il s'en sépare, on se demande à quelles tribulations ne sera pas exposée sa jeune expérience en face de ce peuple ingouvernable.

Rien de neuf des Etats-Unis où l'hiver impose forcément une trêve dont on aurait pu tirer parti pour une ouverture si les haines des deux peuples du sud et du nord n'étaient pas aussi irrécyclables.

Dans le domaine de la politique canadienne que, pour notre part, nous ne voulons qu'effleurer, le mois qui vient de s'écouler a été témoin de deux événements qui ont leur importance au point de vue des partis: c'est la défection presque simultanée de deux appuis du ministère actuel. M. Richards, député de Leeds-sud, avait été investi, au commencement de Janvier, du portefeuille de solliciteur-général pour le Haut-Canada rendu vacant durant la dernière session par la promotion de M. Wallbridge au fauteuil présidentiel de l'assemblée législative. Pour avoir droit de siéger dans ce corps, il était nécessaire qu'il se fit réélire par ses électeurs. M. Richards qui avait obtenu, il y a six mois, une majorité de 135 votes sur M. Jones, a été défait par ce même M. Jones à une majorité de 75 votes.

La seconde défaite ministérielle est celle de M. Foley qui, après avoir deux fois sauvé la vie du ministère dans la dernière session, est venu déclarer publiquement dans un dîner politique qu'il n'avait pas confiance dans l'Administration actuelle et qu'il se raillait complètement à l'Opposition.

Ces deux faits ne manquent pas de gravité, car si l'on songe que la chute du ministère durant la dernière session n'a été prévenue que par une majorité de 2 ou trois voix seulement, ce revirement de fortune le laisserait cette fois en minorité. Mais, confiant dans la libéralité dont il fait preuve vis-à-vis Ottawa en maintenant et en hâtant la translation du siège du gouvernement dans cette ville, le ministère compte, et peut-être avec raison, sur la réconciliation des trois députés du Canada Central qui lui auraient, paraît-il, formellement promis leur appui, en passant de gauche à droite.

On comprend dès lors l'impatience avec laquelle tout le monde attend la réunion des chambres, qui doit avoir lieu le 19 courant, pour voir se régler cette situation si pleine de péripéties.

Ce que j'ai dépensé, je l'ai perdu; ce que je possédais, je l'ai laissé à d'autres; mais ce que j'ai donné est encore à moi.

AVERTISSEMENT.

Nous savons que le lecteur aime recevoir son journal à la date annoncée. Comme différentes circonstances ne nous permettent pas de faire paraître notre feuille le 1^{er} de chaque mois, nous avons décidé qu'elle sortirait le 25 du mois.

Quelques-uns de nos anciens abonnés nous ont renvoyé le numéro de Janvier pensant qu'ils étaient obligés de nous remettre le montant de l'abonnement selon le nouveau mode de publication.

Nous prévenons donc, ainsi que nous l'avons déjà fait dans les conditions d'abonnement placées sur la dernière page de notre journal, que:

Les anciens abonnés recevront le journal complet, sans augmentation de prix, jusqu'au 1^{er} avril 1864.—À cette époque, seulement, ils paieront \$2, 00, en renouvelant leur abonnement qui courra naturellement jusqu'au 1^{er} avril 1865.

AVIS IMPORTANT.

En faisant le relevé des abonnés qui souscrivirent à notre journal lors de sa fondation, nous avons compté 84 abonnés qui n'avaient pas encore payé le montant de leur abonnement. Les abonnés ont cependant dû prendre connaissance de plusieurs avis que nous avons insérés concernant le paiement immédiat du prix de l'abonnement.

La plupart des retardataires occupent des positions qui doivent leur faire comprendre que la rentrée des abonnements ne peut tarder plus longtemps. Ils n'ignorent pas que le papier a subi une forte augmentation, et, de plus, ils doivent savoir que le crédit est toujours limité.

Nous prions donc les abonnés retardataires de la campagne de nous envoyer DANS LE PLUS BREF DÉLAI POSSIBLE le montant de leur abonnement du 1^{er} avril 1863 au 1^{er} avril 1864.

Pour les abonnés de Montréal, ils sont priés de payer à la maison Boucher & Manseau, ou à notre Imprimerie, au Sault-au-Récollet.

Nous devons croire que ces abonnés ont pris le journal avec l'intention de nous en remettre un jour le montant, et nous n'avons pas à supposer qu'ils se refuseront à satisfaire à notre demande.

Un collecteur se présentera à domicile pour toucher promptement le montant des abonnements arriérés de Montréal.

Nous avons annoncé dans le numéro du mois de novembre 1863 la publication d'une brochure intitulée « *Journal de St Eustache et de St Benoît lors de la rébellion de 1837.* » Nous avons lu cette brochure avec attention; les noms qui y sont marqués ainsi que les faits dont ces deux villages ont été le triste théâtre pouvant donner lieu, selon notre opinion, à quelques réclamations ou contestations, et notre désir étant de ne rien imprimer ou publier qui ait un caractère politique, nous avons décidé

de remettre cette brochure à son aimable et légitime propriétaire.

Nous l'avons déjà déclaré hautement, que nous écarterions de nos colonnes la polémique et la discussion, voulant faire de notre feuille une publication variée, intéressante et instructive. (Nota des Propriétaires.)

Nous avons reçu, par échange, tous les journaux et les revues qui sont publiés en Canada. Nous remercions sincèrement nos confrères d'avoir si promptement répondu à notre désir, et de s'être montrés si empressés à rendre un compte favorable de notre publication. De si bons rapports entre confrères nous encourageront dans la tâche que nous nous sommes imposée et nous nous plaçons toujours à conserver des relations qui ne peuvent qu'exciter notre zèle pour le bien de la jeunesse et pour le progrès du pays.

Nous donnons aujourd'hui une charmante mélodie allemande composée pour le piano par Kontsky. Ce morceau doit être exécuté avec beaucoup d'expression et dans un mouvement modéré.

LES ARTS ET LES ARTISTES

EN CANADA.

M. NOTMAN.

Lorsqu'on reporte ses souvenirs à l'époque où le grand peintre Daguerre dota la France de son admirable découverte, on pensait alors que rien de mieux ne pouvait se produire. Le *daguerréotype* remplissait suffisamment le désir des artistes puisqu'il était possible de reproduire avec une parfaite fidélité les portraits et les tableaux des grands maîtres à un nombre illimité. Le génie de l'homme devait un jour enrichir les arts d'une nouvelle découverte. M. Nièpe de Nevers prit les différents moyens que son ami Daguerre lui avait indiqués avant sa mort et les compléta par de nouvelles expériences qui lui firent trouver les procédés merveilleux de la *photographie* ou reproduction des objets sur le papier. Le monde artistique et le journalisme se réjouirent avec raison d'une si belle découverte. De nombreux imitateurs se mirent à l'œuvre dans l'espoir de surpasser l'inventeur par des améliorations dont la photographie pouvait encore être dotée sans pour cela amoindrir les immenses mérites de M. Nièpe.

Les artistes allemands réussirent à produire de magnifiques épreuves photographiques. L'Angleterre s'empressa aussi de répandre ce nouvel art dans son centre industriel, et de remarquables artistes, en ce genre, offrirent des travaux de toute beauté. C'est ainsi que M. Notman, le célèbre artiste photographe de Montréal s'est formé, et qu'il nous est arrivé pour nous donner une idée de cet art qui est devenu une source de richesse pour tous les arts.

Les photographies de M. Notman sont de véritables chefs-d'œuvre. L'habileté qui caractérise cet artiste est incontestable.

Plusieurs épreuves qu'il envoya aux dernières expositions ont été admirées par la foule qui se pressait dans les galeries.

Mais, ce qui classe M. Notman au premier rang des artistes-photographes, c'est la magnifique publication qu'il a éditée par livraisons mensuelles et par souscriptions. Cet ouvrage est la reproduction des tableaux des grands maîtres de toutes les écoles accompagnée d'une notice dont l'impression a été confiée à M. Lovell; tout ouvrage qui sort des presses de cette maison est d'un goût exquis et d'une richesse remarquable. Chaque livraison contient plusieurs photographies et le nombre des souscriptions a été fixé à trois cents. La liste fut couverte en vingt-quatre heures quoique le prix de la livraison fut de \$ 2,50. Cet ouvrage est évidemment le plus beau qui soit publié en Canada s'il n'est pas même le premier comme chef-d'œuvre qui ait été édité dans notre colonie.

MM. Notman et Lovell méritent les plus grands éloges pour l'impulsion qu'ils donnent aux arts; c'est mettre le Canada au niveau des grandes capitales dans lesquelles la jeunesse aspire le souffle artistique, qui, pour elle, est l'élément instructif des facultés intellectuelles.

Ce que nous écrivons aujourd'hui est le commencement d'une série d'articles que nous publierons sur les arts et les artistes en Canada. Nous manquerions à notre mission si nous n'occupions pas l'esprit de nos lecteurs des talents qui surgissent sur notre terre. La sève est abondante; cultivons-la avec l'amour du bien et n'épargnons aucun moyen d'en faire promptement goûter les fruits aux amis de la jeunesse.

RUSSIE ET CAUCASE.

I. — LA REINE THAMAR.

Dans les provinces transcaucasiennes soumises depuis le commencement de ce siècle à la Russie, il est une ville dont le souvenir, consacré par les traditions grecques, remonte à une haute antiquité. C'est Koutaïs, capitale de l'ancienne Colchide, cité de Jason et de Médée, aujourd'hui obscur chef-lieu du district de l'Imérétie, habité par une population de 2000 âmes, composé d'Arméniens, de Juifs, de Géorgiens, de quelques Russes et de quelques Turcs.

Ce n'est pas chose facile pour l'étranger que de trouver un gîte convenable dans cette ville, jadis si célèbre, et maintenant si appauvrie. Mais tous ceux qui l'ont visitée se sont plu à admirer sa situation dans une grande plaine, entourée de rocs imposants, de forêts de châtaigniers, et arrosée par le Rion (le Phasé des anciens).

Au moyen âge, la ville de Koutaïs eut encore pendant plusieurs siècles un renom imposant. Elle fut la forteresse d'une race de rois ambitieux et vaillants. Elle devint la capitale de la Géorgie.

Une femme surtout lui donna, par ses conquêtes et ses diverses créations, un grand éclat. C'était la fille de David III, qui monta sur le trône après la mort de son père, et que l'histoire appelle la reine Thamar. Elle commença son règne en 1180, et mourut en 1206. Jeune, elle avait épousé un prince russe, qui d'abord la seconda avec zèle dans ses différentes entreprises, puis bientôt en vint à l'outrager. Une assemblée de prêtres réunis, à la demande de Thamar, pour le juger, le condamna à

mort. La généreuse reine ne voulut point ratifier cette sentence. Elle se contenta d'exiler celui qui s'était rendu indigne de régner avec elle, et se remaria avec un prince ossète. Cependant l'époux banni ne pouvait se résigner à subir son arrêt. Il s'en alla à Constantinople, implora le secours des Grecs, tenta, par les promesses qu'il fit, leur cupidité, et leva une armée avec laquelle il s'avança vers la Géorgie, pour reprendre possession de son trône. Vaincu dans une première expédition, il organisa une seconde. Cette fois la reine s'était mise elle-même à la tête de ses troupes. Le prince rebelle, vaincu une seconde fois et abandonné de ses soldats, fut forcé de recourir à la générosité de celle qu'il voulait déposséder de son empire. Thamar lui pardonna et lui permit de quitter la Géorgie.

Après avoir assuré la paix de son royaume par la puissance de ses armes, la noble reine employa les dernières années de son règne à des travaux d'utilité publique et à des fondations religieuses. Elle avait subjugué toute l'Arménie au nord de l'Araxe, elle avait converti au christianisme plusieurs peuplades du Caucase. Elle fit bâtir des églises en différents lieux pour ces nouveaux prosélytes. En même temps, elle construisait à Koutaïa et dans les autres districts de son royaume, des ponts, des fortresses, des monastères.

Dans le pays où elle a glorieusement régné, la plupart de ces édifices ont été anéantis par le temps ou par les révolutions politiques; mais le souvenir de Thamar a survécu à toutes les guerres et à tous les désastres. Le temps même lui a donné une plus vive auréole. D'âge en âge, les peuplades de l'Asie occidentale se sont raconté l'éclatant règne de Thamar, et sa réelle histoire a été peu à peu transformée en une légende embellie par de poétiques fictions.

La reine Thamar, c'est la Sémiramis de cette partie de l'Asie; c'est l'être privilégié auquel on attribue tout ce qui s'est fait de grand, de beau, d'utile pendant le cours de plusieurs générations.

Les soldats géorgiens donnaient à cette noble femme le nom de roi, comme les Hongrois à Marie-Thérèse; les prêtres ont proclamé ses vertus; les poètes ont chanté sa beauté.

II. — UN COMBAT DANS LE CAUCASE.

Cette scène laisse à peine deviner un des combats terribles engagés depuis si longtemps dans le Caucase entre les Russes et les Circassiens. Mais à voir ces hommes groupés sur un plateau escarpé, ceux-ci avec leurs longs fusils, et cet autre qui, ayant peut-être perdu ses armes dans une bataille, les remplace par des blocs de pierre, ne comprend-on pas le reste? Les Russes ne sont-ils pas postés au pied de cette montagne sauvage? Cette tourelle qu'on aperçoit suspendue à l'angle des rochers n'est-elle pas une des tourelles de la fameuse forteresse d'Akulcho? Et Schamyl, le terrible Schamyl, n'est-il pas dans cette citadelle, stimulant l'ardeur de ses soldats et dirigeant leurs manœuvres?

En 1830, le général Grabbe entreprit d'assiéger les remparts d'Akulcho; sans autre espoir que celui d'y prendre mort ou vif l'intrépide Schamyl.

Vers la fin de mai, il se mit en marche avec plusieurs milliers d'hommes et une artillerie assez considérable, qu'il amena non sans peine jusqu'au pied du rocher d'Akulcho. Ce rocher se divise dans toute sa hauteur en trois terrasses auxquelles on ne monte que par un étroit sentier. Chaque terrasse était dé-

fendue par plusieurs centaines de Tschetscherzes. Deux jours après avoir établi son campement, Grabbe mit ses canonniers à l'œuvre. Bombes et boulets volèrent sur les remparts; mais ils ne faisaient que renverser ou ébranler quelques pans de muraille, et n'atteignaient point les assiégés qui, du milieu des broussailles où ils étaient postés, par les crevasses des rocs, lançaient à coup sûr leurs balles sur les assiégeants. La colonne russe qui se trouvait la plus rapprochée de la citadelle fut forcée de s'éloigner, et pas un soldat ne pouvait faire quelques pas hors des retranchements sans entendre aussitôt une balle siffler à ses oreilles.

Les compagnons de Schamyl s'enflammaient par le péril même qui les menaçait. Persuadés que les Russes ne tenteraient de monter à l'assaut qu'après un long blocus, ils se jurèrent l'un à l'autre de périr plutôt que de se rendre. Telle était leur ardeur que, ne pouvant attendre la dernière attaque de leurs ennemis, ils la provoquaient eux-mêmes. Plus d'une fois on vit quelques-uns de ces intrépides Caucasiens s'élançant par le sentier de la montagne, le sabre d'une main, le pistolet de l'autre, le poignard entre les dents, et se précipiter sur le premier peloton qu'ils rencontraient.

Après un blocus de trois mois, Grabbe, voyant que les assiégés ne voulaient pas se rendre, se décida à tenter l'assaut, et le premier fut effroyable. De quinze cents Russes qui s'engagèrent dans l'étroit sentier de la citadelle, il n'en revint pas plus de cent cinquante. Les Caucasiens, postés sur le passage par où deux hommes pouvaient à peine marcher de front, faisaient un tel feu de peloton que leurs ennemis n'arrivèrent pas même jusqu'à la seconde terrasse. Les Russes placés en première ligne, frappés par des balles mortelles, tombaient sur ceux du second rang et les entraînaient dans leur chute au bas du rocher. Grabbe, furieux d'une telle résistance, ordonna un second et un troisième assaut, dans lesquels il perdit près de deux mille hommes. Mais enfin ses soldats s'étaient emparés de la seconde terrasse, et un heureux hasard lui livra la troisième. Depuis quelque temps, les sapeurs russes travaillaient à creuser une mine. Les Tschetscherzes, inquiets du bruit qu'ils entendaient, descendirent de leur citadelle pour en reconnaître la cause. Cette imprudence les perdit. Un chef de bataillon, caché avec un détachement derrière une masse de rocs, s'élança sur eux, les poursuivit, et arriva avec eux à la troisième terrasse. Ceux des assiégés qui étaient restés là n'osaient en ce moment fatal faire usage de leurs fusils de peur de tirer sur leurs compagnons, et la citadelle fut prise.

Les Russes y entrèrent avec rage, cherchant de tous côtés Schamyl; mais on ne le trouva pas. C'était pour en finir avec lui que Grabbe avait entrepris cette expédition; c'était pour lui que tant de sang avait été répandu. S'il vivait encore, si on ne pouvait le prendre, le but de Grabbe était manqué, la prise d'Akulcho n'avait aucune importance.

Après de longues perquisitions, on finit par découvrir que Schamyl s'était retiré, avec plusieurs de ses compagnons, dans une grotte ouverte au milieu du roc perpendiculaire du côté de la rivière. Nul sentier ne conduisait à ce dernier repaire; on ne pouvait y parvenir qu'en se suspendant à une corde. Or, se présenter ainsi à l'entrée de la grotte, c'était se livrer sans utilité à une mort certaine. Mais Schamyl ne pouvait rester là longtemps sans provisions. Il devait nécessairement tenter d'en sortir. Un cordon de troupes fut établi au pied de la montagne, tandis que la cime et les contours en étaient étroitement gardés.

De cette façon, Schamyl ne pouvait s'échapper. L'héroïque dévouement de ses frères d'armes le sauva. Avec quelques troncs d'arbres et quelques planches qu'ils trouvèrent dans leur caverne, ils formèrent une espèce de radeau au moyen duquel, et à l'aide de cordes, ils descendirent dans la rivière. Un cri d'alarme retentit aussitôt dans les rangs des Russes. Schamyl allait se sauver. Pendant que les sentinelles se précipitaient du côté du radeau et déchargeaient leurs fusils sur ceux qui essayaient de le gouverner, pendant que toute l'attention des officiers était fixée sur ce point, un homme se jeta du bord de la grotte dans le fleuve, le traversa à la nage, et arriva sain et sauf sur l'autre rive. C'était Schamyl.

— Un vétéran du théâtre de Nuremberg, F. C. Hysel, dans un de ses voyages de congé, fit la connaissance, à Salzbourg, de M^{me} Niessen, la veuve de Mozart, et apprit d'elle qu'à la mort du grand compositeur on ne trouva que 12 kreutzer dans sa maison.

— D'après le dernier rapport du Surintendant des Beaux-Arts, nous voyons que les collections de tableaux des galeries du Louvre, du Luxembourg et de Versailles étaient, en 1850 de 10,000 toiles et qu'elles se sont accrues depuis lors de quatre-vingts et quelques toiles de toutes les écoles. Dans une liste des tableaux achetés dans cette période, nous trouvons la Conception de Murillo, achetée en 1852, à la vente du Maréchal Soult, 613,300 fr; cinq tableaux de Murillo, de Zonbaran et de Herrera le Vieux se montaient ensemble à 300,000 fr; une Sainte Famille du Pérugin achetée 53,382 fr. à la vente du Roi des Pays-Bas, et le portrait en pied de Philippe IV, par Velasquez, payé 23,000 fr. Les prix des autres tableaux varient de trois à quinze mille francs, la moyenne étant de cinq à sept mille francs. On voit par là quelle immense valeur les tableaux des maîtres atteignent avec le temps. Que de poètes morts dans l'indigence, ou tout au moins dans une médiocrité *peu dorée*, eussent été très-riches n'ils eussent pu toucher une faible partie des sommes qu'ont réalisées leurs éditeurs posthumes! Que de pauvres peintres eussent été millionnaires si on eût acheté de leur vivant trois ou quatre de leurs tableaux, au prix auquel la postérité devait les estimer!

La collection de dessins du Musée du Louvre s'élève maintenant à 36,000 objets. Depuis l'inventaire de 1850, elle s'est augmentée de 1150 feuilles, provenant d'acquisitions dont le chiffre s'élève à plus de 100,000 fr. et de dons faits au musée. Un Christ mort de Raphaël a été payé 15,000 fr. On a retiré de l'exposition ceux de ces dessins que la lumière menaçait d'innéantir et quelques-uns des plus précieux parmi ceux-ci, sont maintenant placés dans des boîtes que l'on ouvre seulement un jour par semaine pendant deux heures. Raphaël, Léonard de Vinci, Pérugin, Michel-Ange, Titien, Albert Durer, Jules Romain et Claude Lorrain sont représentés dans cette collection retirée du jour.

..* J'aime mieux dépenser de l'argent que des pensées d'ambalheur.

..* On prétend qu'il y a des honnêtes gens partout, je n'en ai cependant jamais rencontré chez les filous de ma connaissance.

DE L'EXAGÉRATION DANS LES ARTS.

Suite et fin. — Voy. page 14.

Celui qui veut un jour briller dans un genre, risque et sa réputation et sa fortune. Ainsi deux peintres de l'école française, MM. Diaz et Courbet, sont deux exemples de l'excentricité la plus ridicule. M. Diaz exposa, il y a plusieurs années, un petit tableau intitulé « *Roméo et Juliette* ». De près comme de loin, on distinguait difficilement les deux personnages exposés sur un balcon. Il y avait, disaient les partisans de M. Diaz, un effet d'optique admirable. Ce tableau fut vivement condamné par tous les critiques. Ce peintre n'en persista pas moins à continuer *sa manière* de faire, et, aujourd'hui, personne ne peint comme M. Diaz: il est le *seul* dans son genre. Pour M. Courbet, on pourrait croire qu'il a contracté une entreprise avec le propriétaire d'une carrière, car tous ses tableaux représentent des hommes brisant de la pierre ou conduisant de la pierre ou élevant des édifices en pierre. Le ton qu'il donne à ses toiles est sec, d'une teinte grisâtre (en cela il peint la réalité) et l'ensemble de la composition est froid à l'œil. Il exposa, une année, un tableau représentant des « *Carriers bretons essant de la pierre* ». Cette toile faisait rire tous les spectateurs; la presse critiqua, tant et plus, et l'œuvre et l'artiste. M. Courbet ne se plia en aucune manière aux appréciations sarcastiques des journalistes, et aujourd'hui, il est encore le seul dans son genre. Donc, voilà deux artistes de *grand talent*, quoiqu'ils ne forment pas école, et qui se créèrent un *genre à succès*, genre bâtard et dépourvu de vérité. « *L'excès en tout est un défaut* »; en musique, surtout, l'excès rend l'artiste ridicule.

Lorsque l'élève sort du conservatoire, il lui est permis de se créer un genre; ce désir prouve chez lui le besoin d'acquiescer de l'indépendance dans son exécution. Cependant, cette indépendance ne doit jamais sortir des bornes de la règle admise en principe pour les exécutants. Cette règle est de ne jamais exagérer les sentiments d'une pièce de musique, afin de ne point tomber dans des banalités qui nuisent au caractère de la composition.

Le *genre* d'un musicien consiste dans une aisance, un laisser-aller qui n'exclut en rien la mesure ni le rythme d'un morceau de premier ordre. « *Acquiescer un genre* » ne s'obtient qu'en assistant à un grand nombre de concerts où l'on entend les plus grands artistes. Le novice examine, considère, saisit les effets de l'exécutant de manière à les reproduire chez lui; c'est une étude particulière à laquelle il doit apporter le plus grand soin, car là se trouve le danger. En effet, tel passage si bien rendu par l'artiste, peut être mal interprété par le novice, en ce sens, qu'il peut exagérer le sentiment à mettre dans ce passage, et, s'il croit bien faire, il reste dans son erreur jusqu'à ce qu'on la lui fasse apercevoir: et souvent il est trop tard. La suffisance, l'amour-propre, l'orgueil s'emparent de la cervelle du novice. Dans ce cas, il n'y a que le sarcasme, la plaisanterie, ou la critique d'un grand artiste qui puisse, d'un seul mot, mépriser le talent prétentieux du novice: c'est là la meilleure leçon qu'il mérite certainement de recevoir; là l'expérience du maître porte, et il faut s'y rendre ou se condamner pour toujours à être l'objet de la risée de ses camarades.

Le discernement, dans le genre qu'on doit se donner en musique, demande beaucoup de calcul et de tact de la part de celui qui veut réussir dans le monde artistique.

Exagérer les effets de la nature est un défaut dans lequel

tombent beaucoup de jeunes peintres; exagérer les sentiments, divers d'une composition musicale, c'est dénaturer complètement la pensée de l'auteur; c'est lui faire perdre toute la couleur qui la caractérise, et combien de jeunes exécutants ne se laissent-ils pas entraîner dans cette mauvaise voie!

L'exagération dans les arts est le fait sinon des inhabiles du moins de cette catégorie d'artistes qui prétendent créer un genre nouveau dans leur art sans penser que le bon sens est là pour le sauver du péril dans lequel ils voudraient le conduire. L'exagération dans les arts est le pronostique certain de la décadence d'un peuple de même que l'apogée du progrès amène les révolutions. L'un et l'autre forment un volcan d'où vomit une lave qui est, si on peut ainsi parler, la matière révolutionnaire se répandant à un moment donné sur le globe. Si cette lave se refroidit, les idées se calment et rentrent dans l'ordre pour quelques temps.

Nous vivons dans un siècle où on ne veut que des émotions fortes; il semble que notre esprit soit si vaste qu'il lui faille force provision d'événements pour le meubler. On pourrait faire une observation physiologique assez curieuse. Nos ancêtres se faisaient remarquer par une force athlétique que constatent le poids et la dimension des anciennes armures renfermées dans les différents musées de l'Europe. Une seule tête suffisait alors pour faire marcher des légions entières. Aujourd'hui les races dégénèrent et toutes les têtes marchent à qui mieux mieux pour le malheur de l'humanité. On pensait moins autrefois et l'on pense trop aujourd'hui. Quand viendra ce temps de calme dans les esprits? Nul ne peut le dire; mais, en attendant, sachons discerner nos forces et attachons-nous à corriger l'exagération dans les arts comme dans les idées. C'est le seul moyen d'atteindre le niveau intellectuel.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS.

BAROMÈTRE.

L'invention de cet instrument est une des plus belles dont puisse se glorifier le dix-septième siècle. Elle est due à l'Italien Torricelli, qui en fit la première expérience en 1643. Il sert à mesurer (de là son nom grec) la pression que l'atmosphère exerce sur la terre, ou, à parler simplement, la pesanteur de l'air. Jusqu'au temps de Galilée, c'était un principe reçu que la nature avait horreur du vide. C'est à ce principe qu'on attribuait l'accension de l'eau dans les chalumeaux de paille ou les tubes de verres. Vers la fin du seizième siècle, des fontainiers de Florence, ayant construit une longue pompe pour élever l'eau à une plus grande hauteur qu'à l'ordinaire, s'aperçurent que l'eau ne s'y élevait qu'à trente-deux pieds environ au-dessus du niveau du réservoir, de façon à laisser un vide au-dessous même du ponton. Ils en référèrent à Galilée, qui ne put les tirer d'embarras, bien qu'on lui attribue les premières connaissances de la pesanteur de l'air. Peut-être connut-il l'expérience du Hambourgeois Guericke, qui plongea un marmouset de verre dans un tube aussi de verre, où il montait quand le temps était au beau, et descendait quand il devait pleuvoir; expérience que celui-ci ne sut expliquer ni rapporter au phénomène de la pesanteur de l'air, mais qui devait nécessairement conduire à cette belle découverte. Quoi qu'il en soit, Torricelli, élève de Galilée, prit un tube de verre d'un mètre environ de hauteur et fermé

par un de ses bouts, le remplit de mercure, et posant le doigt sur l'orifice resté ouvert, il renversa le tube et le plongea par cette extrémité dans un vase rempli aussi de mercure. Alors la colonne de mercure qui était dans le tube descendit, se mêla avec le métal du vase, et s'arrêta enfin à une hauteur fixe de 28 pouces de hauteur, ou 0 mètre 76 centimètres. Cette belle expérience qui détruisait un préjugé et ouvrait de nouvelles voies à la science fut répétée et perfectionnée en 1646 par Merseune et Pascal. Ce dernier surtout conçut l'heureuse idée de la renouveler sur une haute montagne pour décider la question. On sait que l'air est plus vif à la cime d'une montagne qu'à sa base. Le mercure, en effet, s'abaissait dans le tube au fur et à mesure qu'on gravissait la montagne. C'est d'après l'expérience de Pascal que le baromètre servit à mesurer la hauteur des montagnes. Au niveau de la mer, la hauteur déterminée par le thermomètre est 0 mètre 763 centimètres. C'est de ce point que partent les calculs des diverses stations.

INAUGURATION DE L'ORGUE ET BÉNÉDICTION D'UNE STATUE À L'ÉGLISE Ste ANNE.

La population irlandaise du Griffintown était mise tout en émoi, le dimanche 17 janvier, par suite d'une double cérémonie qui eut lieu à l'église S^{te} Anne. Dès neuf heures du matin la foule se pressait aux abords de cette charmante église et était excitée par la musique de la milice, qui, elle aussi, voulut précéder la compagnie de la milice. Il est vraiment admirable cet esprit de corps qui existe parmi les irlandais! « *Aidez-vous les uns les autres* »; voilà la ligne de conduite qu'ils suivent avec une constance remarquable.

Personne n'ignore la dévotion de nos irlandais catholiques. On doit donc facilement comprendre la joie qu'ils éprouvèrent tous d'assister à une cérémonie aussi imposante que celle de la bénédiction d'une statue dont ils vénérent la sainte à plus d'un titre. Le chœur de l'église S^{te} Patrice dirigé par son organiste, M. Gust. Smith, se rendit, pour cette circonstance, à la chapelle S^{te} Anne et y chanta avec un grand ensemble et infiniment de goût la 1^{re} Messe de Haydn. M. Toupin chanta la messe et M. O'Farrell fit un magnifique sermon de circonstance qui fut suivi d'une quête au profit de l'église.

Aussitôt après la messe eut lieu la bénédiction de la statue par M^{sr} Bourget assisté de MM. Hicks et Plamondon, chanoines. Pendant cette cérémonie, le recueillement le plus complet régna et permit d'entendre le chœur de S^{te} Patrice qui chanta avec goût un très-beau *Magnificat*.

La foule s'écoula lentement tout impressionnée de la cérémonie à laquelle elle venait d'assister et ne manqua pas de venir se prosterner devant la statue de S^{te} Anne dont la figure est remplie d'expression. Cette statue fait honneur à M. Dauphin, dont les travaux remarquables sont reproduits avec talent par M. Baccherini, excellent mouleur.

Mais ce qui ajoutait encore à la pompe de cette cérémonie, c'était l'inauguration de l'orgue. Quelques mots encore avant de terminer.

L'orgue de l'église S^{te} Anne fut construit par M. S. Warren, il y a cinq ou six ans; il ne possédait alors qu'un seul clavier. Aujourd'hui il est complet par suite d'un second clavier (le *swell*)

qu'on y a placé avec plusieurs jeux d'une excellente qualité de son. En voici le détail :

PREMIER CLAVIER.

1. Bourdon	16 pieds.
2. Open Diapason	8 —
3. Stop Diapason	8 —
4. Dulciana	8 —
5. Trompette	8 —
6. Principal	4 —
7. Harm. Flute	4 —
8. Fifteenth	2 —
9. Sésquialtra	(3 rangs)
10. Sub-bass	16 pieds.

DEUXIÈME CLAVIER.

1. Horn Diapason	8 pieds.
2. Mélodie	8 —
3. Viol d'amour	8 —
4. Hautbois	8 —
5. Dulciana	4 —
6. Open Flute	4 —
7. Tremolo	4 —

De plus, il a un pédalier d'une octave et demie; puis deux accouplements et une pédale d'expression.

La pédale d'expression a été de notre part l'objet d'un examen spécial. Cette pédale a pour effet, comme on le sait déjà, de faire mouvoir une jalousie qui intercepte le son des jeux placés dans la boîte d'écho. Ainsi, lorsqu'on baisse la pédale avec le pied droit, on ouvre graduellement cette jalousie et l'on produit de cette sorte le *crescendo*; si, au contraire, on laisse la pédale se relever lentement, en la maintenant toujours avec le pied, on obtient le *diminuendo*; et encore, si l'exécutant veut conserver le *crescendo*, il n'a qu'à baisser la pédale et à la pousser dans une coche qui forme le point d'arrêt.

M. Warren a construit sa pédale comme suit: un cylindre en bois posé à angle droit et se mouvant sur les deux extrémités est placé contre le pédalier de manière à communiquer son mouvement à la tige qui est adaptée à la jalousie. Sur ce cylindre est vissée une semelle en bois dans une position oblique afin d'y poser le pied. Le grand avantage de ce nouveau système est de permettre à l'organiste de reposer sa pédale, à quelque point que ce soit de sa course, entre les deux effets du fort au faible et du *decrecendo* au *crescendo* sans que son pied soit obligé de maintenir la baseule ainsi qu'il faut agir sur la plupart des orgues. Un grand avantage aussi de cette nouvelle pédale, c'est qu'elle ne fatigue pas à mouvoir comme l'ancienne.

Il serait à désirer que l'application de ce système fut faite aux principales orgues de Montréal.

Cet instrument ajoute un titre de plus à la réputation dont jouit M. S. Warren depuis si longtemps, en Canada, et le recommande au clergé qui s'est toujours plu à lui témoigner sa confiance.

. Un ivrogne remplit plus souvent son verre que ses engagements.

VIE ANECDOTIQUE DE PAGANINI.

Suite. — Voyez page 9.

Paganini à Paris.

Son succès dépassa toutes les prévisions. Il serait impossible de décrire l'enthousiasme dont l'auditoire fut saisi en écoutant cet homme extraordinaire. Cet enthousiasme alla jusqu'au délire, à la frénésie. Après lui avoir prodigué des applaudissements pendant et après chaque morceau, l'assemblée le rappela pour lui témoigner par des acclamations unanimes et répétées l'admiration qu'il inspirait.

Les connaisseurs furent tout à fait de l'avis du public; ce qu'ils admiraient surtout, c'était la beauté et la pureté des sons qui s'échappaient de l'instrument de Paganini; c'est la variété des voix qu'il savait tirer des cordes par des moyens ignorés des autres virtuoses.

La presse parisienne épuisa pour lui toutes les formules de l'éloge. Le recueil littéraire le plus important de l'époque, la *Revue de Paris*, appréciait dans les termes suivants l'éminent violoniste :

« Paganini ne joue pas du violon; c'est un artiste dans l'étendue la plus large du mot, qui crée, qui invente son instrument, sa manière, ses effets, jusqu'aux difficultés qu'il se donne à vaincre; il a tout pris en dehors du domaine connu de l'art. Aucun terme de comparaison possible ne se trouve entre lui et ceux qui l'ont précédé. C'est dans l'art une existence isolée, à part, une mission spéciale et particulière qu'il faut se consoler de n'avoir pas reçue comme on se console de n'être pas aussi beau que l'Apollon.

» Après cela, on nous demandera, sans doute, de donner par des paroles une idée de cette prodigieuse apparition. Quand nous aurons parlé de ces doigts dévorants qui sillonnent la corde, de cet instrument qui semble se soutenir de lui-même, tandis qu'une main forcée (nous ne trouvons pas d'autre mot) le parcourt en tous sens par des bonds et des jets prodigieux; quand nous aurons dit que ces sons ne sont plus un air, plus un chant, mais en quelque sorte une langue que l'artiste a apprise à son instrument; quand nous aurons dit, encore une fois, que cela ne ressemble à rien ni de ce qui a jamais été vu, ni de ce qui a jamais été entendu; que cela passe l'imagination, que cet homme compose une seconde fois la musique qu'il exécute, qu'elle n'est plus à l'auteur du moment qu'il y touche, que le monde musical est à lui; croit-on qu'on aurait fait un pas vers l'intelligence de la réalité?

» Malheur à qui l'aura laissé passer sans l'entendre! Le génie est-il donc si commun que l'on ne coure pas là où l'on vous assure que vous le rencontrerez à l'œuvre? Notre pauvre vie humaine est-elle donc si riche en vives sensations, que l'on se refuse à courir au-devant d'une émotion à coup sûr et toute faite?

» Et puis, ce n'est pas tout; cet homme est encore un spectacle, il porte son talent écrit sur sa figure, dans des traits d'une incomparable originalité; une incroyable naïveté de manières semble lui avoir été donnée comme pour créer un contraste avec la verdeur et l'audace de son archet. Paganini, en un mot, pourrait s'appeler un grand homme. Des grands hommes... dites-moi, en avez-vous beaucoup?

Castil-Blaze écrivait à son tour dans le *Journal des Débats*:

« Tartini vit en songe un démon qui jouait une diabolique sonate; ce démon était sûrement Paganini. Mais non, le lutin de Tartini avec ses doubles trilles, ses modulations bizarres, ses rapides arpèges, n'était qu'un petit écolier en comparaison du virtuose que

nous possédons : c'était un diabletote timide, innocent, un peu niais même, de la race de ceux de Paganini, que la moindre chose effraye et qui n'ont jamais vu le soleil que par un trou. Vous voyez que je me donne au diable pour vous comprendre faire ce que c'est que Paganini, pour exprimer ce que j'ai senti en l'écoutant, ce que j'ai éprouvé après l'avoir entendu, l'agitation qui m'a privé de sommeil pendant toute une nuit et m'a fait danser la danse de Saint-Guy, et pourtant je n'y réussirai pas.

» La trompette de la renommée n'est qu'un misérable sifflet pour célébrer les hauts faits du merveilleux violon. A quoi servirait de l'emboucher ? J'avoue mon insuffisance et préviens mes lecteurs que ce que j'ai dit et vais dire sur Paganini n'est rien, absolument rien, en comparaison de ce qu'il fait, et mes lecteurs en conviendront après l'avoir entendu. »

Castil-Blaze, poursuivant sa spirituelle dissertation, traquit en ces termes le portrait de Paganini :

« Cinq pieds, cinq pouces, taille de dragon, visage long et pâle, fortement caractérisé, bien avantage en nez, œil d'aigle, cheveux noirs, longs et bouclés, flottant sur son collet, maigreur extrême, deux rides, on pourrait dire qu'elles ont gravé ses exploits sur ses joues, car elles ressemblent aux SS d'un violon ou d'une contrebasse. Ses prunelles, étincelantes de verve et de génie, voyagent dans l'orbite de ses yeux et se tournent lentement vers celui de ses accompagnateurs dont l'attaque lui donne quelque sollicitude. Son poignet tient au bras par des articulations si souples, que je ne saurais mieux le comparer qu'à un mouchoir placé au bout d'un bâton, et que le vent fait flotter de tous les côtés. »

Le brillant critique des *Débats* déclarait que non-seulement comme violoniste, mais comme compositeur, Paganini offrait un type spécial, inimitable. Tous les organes de la presse exprimèrent la même opinion.

L'apparition de Paganini fut un événement au moins égal à celui des débats parlementaires, qui, à cette époque, préoccupaient fortement les esprits. Tous les concerts qu'il donna en 1831 eurent un immense retentissement, et quand il revint en 1834, il fut accueilli par des applaudissements plus frénétiques que la première fois. C'est qu'alors il était vraiment à l'apogée de son talent, il réalisait tout ce qu'on peut attendre de la plus riche organisation du monde, quand elle est secondée par un travail opiniâtre.

Sensible à tous les procédés honnêtes et gracieux, il répondait avec empressement aux invitations qui lui étaient adressées. On le vit souvent dans des réunions particulières, et vraiment on ne saurait dire ce qui étonnait le plus, de son exécution entraînante ou de sa conversation étincelante de verve et d'originalité. Paganini avait souvent les saillies les plus heureuses. Tout cela était dit avec un naturel charmant. Par un singulier contraste, cet artiste si frêle, si admiré, si applaudi, était le moins prétentieux, le plus naïf et le plus simple des hommes.

On a beaucoup parlé de ses boutades, de ses excentricités pendant son séjour à Paris ; mais ces bizarreries eurent toujours une cause honorable : le sentiment de sa dignité et la noble indépendance de son caractère. À ce propos, nous citerons le fait suivant :

Un jour, la cour des Tuilleries témoigne le désir de l'entendre ; on lui propose un concert, il accepte. Mais, ayant demandé la veille à visiter la salle, afin d'accorder ses violons sur la disposition des lieux, on le mène au château suivant son désir. Il fait observer à un intendant que les tapisseries de la salle sont disposées de manière à supprimer l'éclat, et il demande quelques changements ; mais l'intendant n'a pas l'air de l'écouter. Paganini se retire blessé, bien ré-

solu à ne pas jouer le lendemain. L'heure du concert arrive, la cour vient, s'installe sur les banquettes. L'artiste n'est pas à l'orchestre, il se fait attendre, on murmure... Et, lorsqu'on envoie chez lui, on apprend qu'il n'est pas sorti et qu'il s'est couché de bonne heure.

La suite à un autre numéro.

LITTÉRATURE.

FRAGMENTS DU JOURNAL D'UN PÈRE.

1^{er} mars 1846.

Serait-il vrai ? Ma sollicitude paternelle ne me trompe-t-elle pas ? Oh ! je n'ai jamais éprouvé trouble pareil... Lui ! lui ! mon fils ! il semit... Allons, du calme ! N'ai-je pas vingt fois, quand il était tout petit enfant, rêvé une maladie dans une indisposition, et dans la maladie la mort ? Eh bien, il en est de même des maladies de l'âme. Je m'exagère un fait sans importance, je crois deviner... Non ! le jour même où je l'ai cru frappé d'une maladie mortelle, je n'ai pas ressenti, je crois, un déchirement de cœur plus affreux. Car s'il s'agissait alors de sa vie, de sa chère vie, il s'agit aujourd'hui de ce qui m'est aussi sacré, de ce dont je suis responsable, de son existence morale, de son honneur ; et si je pensais que cet enfant dût un jour être lâche... lâche !... pas encore. O mon Dieu ! la lâcheté est plus que la peur ; c'est la peur acceptant un affront, fuyant un danger ; c'est la peur devenue une action ! Mais tant que la faiblesse demeure dans le secret du for intérieur, tant qu'elle se borne à troubler le cœur, à faire pâlir le visage, on peut l'appeler crainte, pusillanimité, mais on n'a pas le droit de la nommer de ce nom affreux de lâcheté. Apaise donc ton premier éperdement, pauvre cœur paternel, et tâche de voir clair dans l'âme et la destinée de cet enfant !... Hélas ! c'est qu'il n'est plus tout à fait un enfant. Un enfant a le droit de trembler, et de le montrer. La notion du courage n'existe pas encore en lui, son âme n'a point revêtu la robe prétexte, sa faiblesse morale ne compte pas. Mais lui, lui ! Le voilà à cet âge de transition où l'enfant se transforme en adolescent ; il a passé quatorze ans ; la nature elle-même commence à le marquer d'un signe nouveau en brisant le timbre pur de sa voix enfantine, pour y faire résonner ces premiers accents graves et rauques, qui annoncent la virilité ; demain, il sera un jeune homme... Eh bien, je ne puis me le dissimuler, plusieurs fois, soit dans nos courses à cheval, soit dans nos exercices de natation, soit dans de petits hasards de voyage, j'ai cru remarquer en lui des signes de pusillanimité. Et enfin, hier, au coucher du soleil (il ne me voyait pas, mais je le voyais, moi ; je suis toujours là sans qu'il le sache ; le premier devoir d'un père est la présence invisible), hier, quand il revenait seul par le petit chemin qui ramène au village, et qu'il se vit assailli de paroles de menaces par le fils du fermier des Ormes... il a eu peur ! Je sais bien que ce paysan a deux ans de plus que lui, que c'est un mauvais garnement, qu'il est grand et fort comme un jeune homme ; je sais que l'honneur n'est peut-être pas aussi engagé dans une dispute avec un paysan ; je sais, enfin, que mon fils ne s'est pas enfui... Mais n'importe, quand je suis arrivé il avait sur le visage une telle expression d'épouvante que j'en ai été épouvanté ! cette figure blême, ces lèvres tremblantes, sont toujours là devant mes yeux ! Il me semble toujours voir le tableau si énergique de Mulready, le

Loup, et l'Agneau. L'enfant altier, insolent, sûr de lui, c'était l'autre, c'était le paysan ! Et l'enfant craintif ; ce pauvre petit agneau contre la porte, la tête courbée, attendant le coup ou l'injure, c'était mon fils ! Mon fils lâche ! Oh ! pauvre créature ! que deviendra-t-il ? Car la lâcheté est plus fatale que le plus terrible des vices, puisqu'elle annihile toutes les vertus. Que sert, à un homme lâche, d'être bon, humain, généreux ? Sa bonté, son humanité, sa générosité, tomberont à la première épreuve comme des armes d'une main paralysée. Qu'un lâche voie son ami dans un incendie, il le laissera brûler ! dans une inondation, il le laissera noyer. Un lâche cédera la femme qu'il aime, à la première menace ; un lâche laissera insulter sa mère à son bras ; un lâche ne peut être ni père, ni frère, ni mari, puisqu'il ne saurait défendre ni sa femme, ni sa sœur, ni sa fille. Et mon fils serait... Oh ! ce que j'éprouve à cette pensée, ce n'est pas de l'indignation ou de la colère, c'est une immense compassion, une immense tendresse ; je l'aime plus encore ! Je l'aime pour tout ce qui lui manque, pour tout ce que nous ne lui avons pas donné ! Les défauts des enfants ne sont souvent qu'un legs des parents. Sa mère était craintive : c'est peut-être d'elle qu'il tient cette faiblesse d'âme. Ainsi donc, il serait condamné pour un vice qui n'est pas le sien. Il souffrirait toute sa vie pour un héritage qui lui a été imposé fatalement, sans qu'il le sût, sans qu'il le voulût !... Oh ! toutes mes idées de justice et de raison se confondent devant un tel mystère ! Ma tête s'en va, j'ai l'âme perdue !

2 mars. Le lendemain.

Je suis mieux. La nuit et la prière m'ont calmé. Je vois plus clair. Que son cœur, il y a deux jours, se soit troublé devant cette menace, c'est incontestable ; mais de là à une faiblesse de caractère chronique, constitutionnelle, incurable, il y a un abîme. Tout est dégradé, changement, éducation dans la vigueur du caractère comme dans la force corporelle ; et Dieu ne nous donne ni défauts entiers, ni qualités complètes, précisément pour qu'il nous soit possible de vaincre les uns et de compléter les autres. Somme toute, l'œuvre des pères n'est pas autre chose, et, grâce au ciel, jusqu'à présent, cette œuvre a été la mienne. Raisonnons donc, et ne nous troublons pas.

Cet enfant était né avec une poitrine, sinon délicate, du moins irritable : je l'ai trempé dans le plein air des montagnes ; je l'ai guéri.

Des accès violents de fièvre et de congestion au cerveau mettaient parfois sa vie en danger : je l'ai mené pendant trois ans au bord de la mer ; je l'ai guéri.

Il tenait de moi (toujours l'héritage) une mélancolie étrange à son âge, et cependant assez profonde, qui, plus tard, eût pu dégénérer en un véritable spleen : je ne lui ai permis ni une heure, ni une seconde d'oisiveté ; ou le travail, ou le jeu, ou l'exercice, mais toujours un mouvement d'esprit ou de corps qui l'arrachât à lui-même ; je l'ai guéri.

Puisque j'ai pu redresser son caractère et corriger son tempérament, pourquoi ne pourrais-je pas fortifier son cœur ? Dieu ne serait pas Dieu, c'est-à-dire l'être souverainement juste et souverainement bon, s'il avait jeté dans l'homme des vices plus forts que l'homme... La fatalité de la souffrance, je la comprends, je l'accepte ; mais croire à la fatalité du mal moral... jamais !

6 janvier 1847.

Ce matin, nous avons eu, lui et moi, un entretien qui me donne espoir. Je lisais la vie de Turenne (je ne quitte plus les biographies de héros)... pour y apprendre, pour y surprendre le secret du courage. Tout à coup me tombe sous les yeux un passage qui se détacha sur la page comme un éclair, comme une flamme qui sert de guide ; je cours à la chambre de cet enfant : — Écoute, lui dis-je, un fait bien étrange ; ou plutôt, non, lis-le-moi toi-même. Et je lui remis le volume entre les mains. Il le prit, un peu étonné de mon émotion, quoique je la continssse singulièrement, et il lut ce qui suit :

« Un matin, avant une bataille, Turenne parcourait les lignes de son armée. Tout était préparé ; il donna le signal de l'attaque, et la canonnade commença ; mais au premier coup, il se sentit saisi d'une telle terreur que son visage pâlit, et ses membres se mirent à trembler. Les officiers qui l'entouraient s'en aperçurent. Lui, il se tut un moment. Puis, jetant sur tout son corps un regard de colère : « Ah ! vieille carcasse, tu trembles ! » Eh bien, je vais te mener si loin qu'il faudra bien que tu ne trembles plus ! » Et se précipitant à l'endroit où le feu était le plus terrible, il fut plus héroïque ce jour-là qu'il ne l'avait jamais été ! »

L'enfant s'arrêta après ces mots, et resta rêveur. Je le regardais, sans l'interrompre, attendant ce qu'il dirait. Après un moment de silence, tout plein d'étonnement, il reprit :

— C'est bien singulier, père.

— Qu'est-ce qui te paraît singulier ?

— Comment ! Turenne a eu peur !

— Un homme qui a une très-bonne santé peut être malade un jour.

— C'est vrai !... je n'avais jamais pensé à cela... Pourtant, ajouta-t-il, j'y vois une grande différence, c'est que, quand j'ai la fièvre, j'ai beau lui dire : Va-t-en, elle reste, tandis que lui, il a chassé la peur ! Il a eu du courage parce qu'il la voulu !

— C'est remarquable, en effet ; mais qu'est-ce qui t'étonne là-dedans ?

— Je ne sais... Je croyais... que la peur était un sentiment qui ne dépendait pas de nous.

— La peur... sans doute ! mais... les effets de la peur, non !

— Ah !

— L'homme n'est pas maître de ses sentiments, mais il est maître de ses actions ; on ne peut pas se défendre d'être craintif, mais on peut se défendre d'être... lâche...

— Je comprends, reprit-il, un peu pensif... La crainte et la lâcheté sont deux choses différentes. Puis, toujours rêveur : — Mais enfin, père, comment Turenne s'y est-il pris ce jour-là, pour chasser cette peur... qui était bien forte cependant, puisqu'elle le faisait frissonner ?

— C'est tout simple ; il a appelé contre elle à son aide un sentiment plus fort qu'elle dans son âme : l'idée du devoir et de l'honneur.

Il se tut un moment, comme si une idée toute nouvelle se présentait à son esprit, et puis il dit, avec une sorte d'enthousiasme :

— C'est beau cela, que l'homme puisse ainsi détruire un mauvais penchant par un bon, et qu'il ait dans le fond de son cœur des amis tout prêts à accourir s'il a besoin d'eux et à l'aider à vaincre ses plus grands ennemis, les défauts.

A ces mots, tant de noblesse ingénue éclata sur son visage que j'allais lui sauter au coup, quand il reprit :

— Pourtant, père, dis-moi : est-ce qu'il n'y a pas des hommes qui sont braves... toujours, sans effort, malgré eux, pour ainsi dire ?

— Il y en a même pour qui le danger est un plaisir. Du Guesclin, par exemple : il ne riait guère que quand il voyait briller les épées, et, tout enfant, il aimait autant à recevoir des coups qu'à en donner.

— Eh bien, père, quel est le plus beau, le courage de Du Guesclin, ou celui de Turenne ?

— Celui de Turenne, mon enfant. Du Guesclin n'a eu que la gloire de l'héroïsme, Turenne en avait le mérite.

— C'est vrai, et il me semble pourtant... je le crois du moins, qu'on serait disposé à vanter davantage une vaillance comme celle de Du Guesclin.

— Tu as raison.

— Alors elle est donc plus grande ?

— Devant les hommes, peut-être ; mais celle de Turenne est plus grande devant Dieu.

Il se tut et s'éloigna, la tête baissée. Cet entretien sera-t-il perdu pour lui ? Je ne le crois pas. J'ai vu passer sur son front, pendant qu'il m'écoutait, des sentiments, des pensées inconnues pour lui, car elles y étaient toutes mêlées de surprise ; ce grand mystère de la liberté humaine, de l'empire de l'homme sur lui-même... il l'a entrevu. Le germe est en lui, et moi, moi, je me charge de le faire pousser. Oui, voilà le moment, et voilà le moyen. Fouiller cette âme dans tous les sens, de fond en comble, et y découvrir, y créer un sentiment, une passion, une qualité, un défaut même peut-être, qui soit plus fort que la peur. Comment, le siècle dernier a vu, au cloître Saint-Médard, des fous, sous l'empire d'un fanatisme stupide, anéantir si absolument en eux le sentiment de la douleur, qu'ils souriaient en sillonnant leurs corps de blessures, et moi, moi, un père, moi, poussé par la plus sainte des passions et par le plus sacré des devoirs... je ne trouverais pas le moyen d'inspirer à cet enfant le mépris de la souffrance et du danger... C'est impossible !

La suite à un autre numéro.

IDYLLE MONTRÉALAISE.

C'est une singulière remarque que nous faisons chaque année, lorsque nous comparons les embellissements publics qui se font à Montréal et le peu de progrès qui se produit à Québec.

Je me promenais, il y a quelques semaines dans les rues de Québec, avant que la neige n'y déployât son magnifique tapis blanc, et moi qui admire cette ville et en aime ses mœurs hospitalières, je m'écriai : Est-ce bien toi dont la renommée est si grande qui reste en arrière des idées de progrès que plusieurs de nos villes ont adoptées avec tant d'empressement pour le bien de tout un chacun ? Et pourquoi restes-tu dans ta première enveloppe sans jamais vouloir te parer pour montrer à tes sœurs cadettes que tu peux prétendre aux mêmes éloges qu'elles ? —

Je reconnus de suite combien j'avais tort de désirer pour elle cette coquetterie qui ne saurait la montrer ni plus belle, ni plus grandiose, ni plus pittoresque. Québec n'a bien certainement rien ou peu de choses à envier sur les autres villes du Canada. La cité de Québec ne veut rien perdre de ses traditions ; véri-

table site d'une ville de la Bretagne ancienne, elle désire aussi en conserver cette physionomie avenante et les vieilles coutumes.

Pour Montréal, c'est bien différent. Sa position l'oblige en quelque sorte à s'embellir chaque jour afin de montrer aux nombreux voyageurs qui viennent nous visiter que cette ville est susceptible d'améliorations et d'embellissements qui lui vaudront un jour une renommée égale, dans un autre genre, à celle de sa sœur aînée.

Chemin faisant, je jetai un coup-d'œil sur les quais dont la longueur présente une admirable position pour les navires qui viennent chaque année nous apporter les produits de toutes sortes de la vieille Europe. Du canal de Lachine jusqu'au Pied-du-Courant, on parcourt la rue des Commissaires avec délices, lorsqu'on dirige ses regards vers cette nappe d'eau limpide sur laquelle chemine avec majesté les magnifiques steamboats de la Compagnie du Richelieu qui, chaque année, déploie une activité vraiment surprenante qu'on devait, disait-on, à son agent, M. Lévy, et dont son successeur a hérité à la grande satisfaction des nombreux voyageurs qui réclament si souvent ses services.

On ne peut qu'applaudir à l'heureuse initiative que prirent plusieurs citoyens de demander que la place Jacques Cartier fut dorénavant désignée comme le centre de notre ville. Aujourd'hui, nous recueillons tous les bénéfices de cette centralisation. Si je laisse de côté le marché Bonsecours avec sa belle coupole et que mon caprice dirige mes pas dans la direction du Palais de Justice, je me vois dans la triste nécessité de contempler la colonne Nelson dont l'architecture me représente assez bien l'enfance de l'art. Un amiral de ce nom méritait certainement un monument digne de nous rappeler toutes ses gloires militaires. Il est à souhaiter que la corporation jette ses yeux sur cette colonne qui produit un si mauvais effet lorsqu'on passe rue Notre-Dame et qu'on se retourne pour admirer le fleuve qui paraît vaillamment défendu par les deux pièces de rempart posées là en protectrice de cette colonne.

L'idée est excellente d'avoir construit un escalier sur toute la longueur du Champ de Mars. J'en remercie d'autant plus qui de droit que je serai maintenant à l'abri des chûtes fréquentes que j'y fis parfois en assistant à plusieurs revues militaires : il est vrai que je tombe comme la pluie, et je ne puis comprendre comment je suis encore en vie. S'il y a un Dieu pour les ivrognes, je dois certainement croire qu'il en existe un qui me protège contre ma maladresse.

Me promenant assez souvent sur cette place, je me suis aperçu qu'un promeneur ne devait jamais songer à prendre du repos, du moins, à cet endroit ; il me semble que quelques bancs placés sur la grande allée longeant le Palais de Justice auraient le double avantage de permettre aux flâneurs de s'y reposer et autoriseraient les bonnes d'enfants d'y ancrer ces petits êtres pour lesquels le grand air est si nécessaire.

Après tout, qu'est-ce qui m'empêche de me rendre au Jardin Viger, si je veux avoir des sièges à ma disposition. Là, je puis y respirer un air excellent ; mes yeux peuvent se reposer sur des tapis de verdure ; de magnifiques bassins m'envoient *gratis* une fraîcheur incomparable au moyen d'un majestueux jet d'eau qui lance ses mille gerbes scintillantes à travers les rayons brûlants du soleil.

Mais, ce que je déplore chaque jour, c'est l'absence d'une bonne musique militaire dans ce jardin si bien situé pour réu-

voir un grand nombre de promeneurs. Durant mon séjour à Paris (car les canadiens commencent à pouvoir parler de Paris), je prenais plaisir à me rendre aux jardins des Tuileries, où, tous les jours, pendant la belle saison, une musique, d'un des nombreux régiments qui occupent la ville, vient s'installer de quatre à six heures. Rien ne me reposait mieux de mes fatigues de la journée que d'entendre cette musique militaire exécutant de charmants morceaux. La société la plus distinguée se donne rendez-vous à cette heure-là, et circule ou s'assied sur des chaises que louent, moyennant la modique somme de trois sous (ou quinze centimes), plusieurs femmes préposées à cette charge. Je me suis souvent demandé ce que font ces braves musiciens des régiments anglais. Ils sont si économes de leur talent, que je puis croire qu'ils travaillent beaucoup dans leurs chambres. De cette sorte, ils doivent assurément avoir dans le sac un répertoire assez varié que le chef de musique devrait exhiber sans jamais réclamer un salaire en dehors de la paie ordinaire.

Si pendant les beaux jours de l'été, il y avait musique militaire dans le parc Viger, on peut être certain qu'un grand nombre de personnes adopterait cette promenade.

Aujourd'hui que nous possédons un joli jardin d'hiver, ce serait évidemment charmant d'y entendre de la musique chaque soir.

Car, je note en passant, que nous n'avons aucune distraction pour passer agréablement la soirée. Il y a certes beaucoup de concerts, mais je ne puis me résoudre à aller entendre dix fois de suite les mêmes artistes ou amateurs. Je me vois donc réduit à entrer dans une *barre* où j'y rencontre quelques amis; là, il faut *consommer*, comme on dit à Paris (tout canadien que je suis, il faut bien maintenant que je me serve de quelques mots qui valent une phrase entière). Si notre jardin d'hiver était brillamment éclairé, et que quelques morceaux de musique y fussent exécutés, tous les jeunes gens viendraient y fumer le cigare; ce serait le rendez-vous de la *fusion* montréalaise. On y trouverait aussi des rafraîchissements dont le prix modéré serait à la portée de toutes les bourses.

J'entends dire fort souvent que nos jeunes gens ne vivent que dans les bars ou les salons. Où voulez-vous donc qu'ils prennent un peu de distraction, après les travaux de la journée, si ce n'est dans des lieux de réunion où le *vicié* s'installe chaque soir pour perdre ceux qui ne connaissent pas encore le danger de ce réceptacle rempli d'ivresse. On a donc tort de blâmer la jeunesse de cette habitude qu'elle a contractée par besoin, car c'est un besoin de déplacer ses idées en même temps que sa personne lorsqu'on a l'esprit fatigué.

Le devoir des autorités est de créer des centres de réunion à l'abri du contact des mauvaises passions; c'est aussi ce devoir qu'a rempli la corporation avec un zèle remarquable, et on pourra dire que l'administration de notre maire aura été féconde en innovations de divers genres. — Prospérez, prospérez, belle cité de Montréal! et offrez-nous de ces plaisirs qui conservent toujours pure la jeunesse.

Mais j'entends les grelots d'un véhicule; qu'est-ce donc? Au fait, n'est-ce pas encore le produit de l'initiative de quelques spéculateurs qui imaginèrent d'établir une voie ferrée à travers notre ville. Je me rappelle encore d'avoir entendu dire que cette ligne d'omnibus ne paierait pas les actionnaires. Tout au contraire, les recettes dépassent les calculs que l'administration elle-

même avait faits. C'est une de ces améliorations dont tout le monde profite. C'est multiplier l'activité mercantile dans tous les quartiers d'une ville; c'est propager les facilités locomotives d'une cité qui compte aujourd'hui plus de cent mille âmes; enfin, c'est décentraliser la population et la faire porter sur des points différents. Dans quelques années, les quartiers les plus éloignés seront aussi recherchés que le centre de la ville, et, peut-être même, les préférera-t-on à cette dernière position, parce qu'on y jouit d'un air pur qui est salutaire à toutes les organisations humaines.

Je me suis laissé dire que les chars circuleraient cette année sur toute l'étendue de la rue S^{te} Catherine et plus tard sur la rue Sherbrook. Je m'y opposé nullement; je vois là, avec plaisir, de nouveaux éléments de prospérité pour ce quartier qui se peuplera promptement.

Nous verrons bientôt sans doute aussi différentes lignes de chars qui se dirigeront dans les environs, hors les barrières; si les citoyens jouissent les premiers des bienfaits du progrès, n'est-il pas juste de penser aux personnes qui restent sur l'Île de Montréal et de leur en faire ressentir quelques bénéfices?

On pourrait croire que je suis impotent depuis que j'ai commencé cet alinéa sur la commodité des omnibus. Point du tout.

J'aime tant la marche qu'il ne m'en a pas coûté de me rendre à pieds au Mont S^{te} Famille pour visiter ce bel établissement qu'on appelle un hôpital ou l'Hôtel Dieu. En passant dans ces grandes salles, je ne pouvais me lasser d'admirer la propreté qui préside dans notre pays; à tout ce qui est nécessaire à l'humanité souffrante. Mais, j'ai été frappé de cette agglomération de lits dans une seule salle. Je sais qu'il existe des chambres qui n'ont que quelques lits. À mon avis, il eût été beaucoup mieux de construire plusieurs pièces contenant six ou huit lits, au plus, afin de placer dans chacune d'elles les malades par catégories, selon la gravité de la maladie.

J'ai observé que dans les casernes, on évitait une trop grande agglomération d'individus dans la même pièce, et notons que ce sont des hommes en bonne santé dont nous parlons. Or, dans une salle d'hôpital du Mont S^{te} Famille, je crois avoir compté quarante lits de chaque côté, ou quatre-vingt lits dans cette salle! Admettons qu'il s'y trouve pareil nombre de malades, l'air ne sera-t-il pas promptement vicié par l'haléine et la nature même de la maladie du sujet?

Je ne suis pas médecin, c'est vrai. J'exerce simplement la profession de *stâneur*, et en cette dernière qualité, je m'arroge le droit, non pas de critiquer (nous ne comprenons pas encore la critique, sans doute parce que nous ne sommes pas encore assez vieux), mais de donner mes impressions sur un détail dont les conséquences m'ont sauté aux yeux. Cette réflexion ne m'empêche pas de rendre hommage au talent de l'architecte qui a fait construire cet hôpital. La coupole seule de la chapelle suffit pour établir sa réputation. Cette coupole est un chef-d'œuvre de l'art, et je trouve qu'on n'a pas assez parlé ni de cette coupole ni de son auteur, M. Bourgeau.

Avouons que nous avons un défaut, c'est de ne pas mettre le public au courant des œuvres que produisent chaque jour nos canadiens. Nous faisons une réputation éphémère à un jeune commençant, et nous ne parlons pas ou peu de ceux des nôtres que le vrai talent et l'expérience ont placé au premier rang de l'échelle artistique.

J'ai pu admirer tout à mon aise la large rue qu'on a percée

en face l'hôpital. Le temps n'est pas éloigné que cette rue sera complètement bâtie.

Il me semble que ma promenade a été assez longue pour que je me permette de prendre du repos.

On m'a prié d'écrire un article sur les progrès de la ville de Montréal; pour les constater, il fallait nécessairement que je parcourusse ses différents quartiers. La principale qualité d'un flâneur étant d'être bavard, je crois avoir suffisamment satisfait à mon engagement.

Nous remettons au mois prochain la suite de notre tournée, afin de puiser de nouvelles forces et de rendre un compte fidèle des améliorations dont notre belle cité est l'objet.

UN FLÂNEUR.

L'ORGANISTE.

IV

Suite. — Voyez page 68.

Le renom que c'était acquis Squaccialupi sous Laurent le Magnifique devint, sous Cosme, l'apanage de Francisco Cortecchia et d'Allessandro Striggio, gentilhomme mantouan, grands organistes et habiles compositeurs. Mais, au commencement du XVI^e siècle, la gloire de tous les organistes contemporains fut éclipsée par Paul Hofbaimer ou Hoffbaimer, de Rastadt, organiste au service de Maximilien I^{er}, qui le fit chevalier de l'Éperon d'or.

On compte dans le même siècle les organistes J. Bouchner à Constance, J. Kolter à Berne, Conrad à Spire, Schachinger (à Padoue), Wolfgang dans la Poméranie, Erico Radesca di Foggia à Turin, Bindilla à Trévise, Vittoria à Bologne, Giulio Cesare Barbetta de Padoue, Francesco de Milan, qui s'éleva au-dessus de tous ses contemporains, Claudio de Corregio, Andrea de Cameriggio, Vincenzo Bell'havere, Paolo de Castello, Alexandre Milleville, maître du célèbre Frescobaldi, Ercolo Pasquini à Saint-Pierre du Vatican, Mathias de Rome, Annibal de Padoue, Giacchetto Baus, Giovanni Gabrielli, Giuseppe Guami, et Paolo Giusti à Saint-Marc de Venise, Girolamo Diruta, Lodovico Viadana, Francesco Bianciardi, Agostino Agazzari, et Girolamo Frescobaldi de Ferrare, qui, la première fois qu'il joua à Saint-Pierre du Vatican, réunit un auditoire de trente mille personnes. Nous terminerons cette énumération par le nom de Michelangelo Tonti de Rimini, fameux organiste de Santo Rocco à Ripetta. Tonti ayant été entendu plusieurs fois par Camillo Borghese, plus tard Souverain Pontife sous le nom de Paul V, reçut pour première marque de sa bienveillance un canonicat dans la basilique de Latran; il fut ensuite nommé archevêque de Nazareth, et dans la quatrième promotion de ce Pape, créé prêtre cardinal du titre de S. Bartolomeo all'Isola, et archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure.

Comme il est impossible de donner une énumération complète des organistes allemands, nous nous contenterons de signaler ceux qui se sont distingués en cette qualité, dans cette noble famille des Bach, à laquelle l'Allemagne musicale doit une partie de sa gloire, et dont on a dressé même l'arbre généalogique.

Le chef de cette famille se nommait Weit Bach; il était boulanger à Preshourg. Forcé, par suite des querelles de religion, de se retirer dans un village de Saxe-Gotha, appelé Wechmar, il y prit la profession de menuisier. Là il se délassait de

ses travaux en chantant et s'accompagnant de la guitare, et communiquant ce goût à ses deux fils, qui, dit M. Fétis, commencèrent cette suite non interrompue de musiciens du même nom, qui inondèrent la Thuringe, la Saxe et la Franconie; pendant près de deux siècles. Tous furent ou chantres de paroisses, ou organistes, ou ce qu'on appelle en Allemagne *musiciens de ville*. Lorsque, devenus trop nombreux pour vivre rapprochés, les membres de cette famille se furent dispersés dans les contrées dont je viens de parler, ils convinrent de se réunir une fois chaque année, à jour fixe, afin de conserver entre eux une sorte de lien patriarcal; les lieux choisis pour ces réunions furent Erfurt, Eisenach ou Arnstadt. Cette usage se perpétua jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, et plusieurs fois l'on vit jusqu'à cent vingt musiciens du nom de *Bach*, au même endroit. Leurs divertissements, pendant tout le temps que durait leur réunion, consistaient uniquement en exercices de musique. Ils débutaient par un hymne religieux chanté en chœur, après quoi ils prenaient pour thèmes des chansons populaires, comiques, parfois grossières, et les variaient en improvisant, à quatre, cinq et six parties. Ils donnaient à ces improvisations le nom de *quolibets*. Plusieurs personnes les ont considérés comme l'origine des opéras allemands; mais les quolibets sont beaucoup plus anciens que la première réunion des Bach; car le D. Forkel en possédait une collection imprimée à Vienne en 1742. Un autre trait caractéristique de cette famille remarquable est l'usage qui s'y était introduit de rassembler en collection les compositions de chacun de ses membres; cela s'appelait *les Archives des Bach*. Charles-Philippe-Emmanuel Bach possédait cette intéressante collection, vers la fin du XVIII^e siècle.

Christophe Bach, né en 1613 à Wechmar, alla se fixer à Eisenach, où il fut *musicien de cour et de ville*, et de plus organiste distingué. Les *Archives des Bach* contiennent quelques-unes de ses pièces pour l'orgue.

Henri Bach, né à Wechmar, le 16 septembre 1615, fut plus tard organiste de l'église d'Arnstadt. Il eut le plaisir de voir, avant de mourir, dit M. Fétis, ses deux fils Jean-Christophe et Jean-Michel, plusieurs petits-fils et vingt-huit arrière-petits-fils, cultivant tous la musique avec plus ou moins de succès.

Jean-Egide Bach, né en 1645 à Erfurt, devint organiste de l'église de Saint-Michel de cette ville. Ses compositions sont conservées dans les *Archives des Bach*.

Georges-Christophe Bach, né à Eisenach en 1642, fut chanteur et compositeur à Schweinfurt. Jean-Ambroise et Jean-Christophe, frères jumeaux, nés à Eisenach en 1645, furent tous les deux musiciens de cour et de ville. Il y avait tant de ressemblance entre eux, dit encore M. Fétis, que leurs femmes ne pouvaient les distinguer que par la couleur des vêtements. Leur voix, leurs gestes, leur humeur, et jusqu'à leur style en musique, tout était absolument semblable.

Ils avaient l'un pour l'autre l'amitié la plus tendre: Si l'un des deux était malade, l'autre éprouvait bientôt le même mal. Enfin ils moururent à très-peu d'intervalle l'un de l'autre. Ces deux frères excitèrent l'étonnement de ceux qui les virent. Jean-Ambroise avait un talent distingué comme organiste; mais sa gloire la plus solide est d'avoir donné le jour à l'immortel Jean-Sébastien Bach.

A continuer.

BIBLIOGRAPHIE.

L'année 1864 commence, en Canada, sous les plus favorables auspices pour la jeunesse, si l'on considère les diverses publications qui ornent aujourd'hui nos bibliothèques. L'énumération en est assez intéressante pour que nous consacrons quelques lignes à leur sujet.

Nous mettons en première ligne la *Revue Canadienne*. Rien ne manque à cette revue pour en faire un ouvrage remarquable sous tous les rapports. Rédaction et impression sont parfaites. Décidément, M. Eusèbe Sénécal a le monopole des publications périodiques, et le temps n'est pas éloigné qu'il rivalisera, comme imprimeur canadien, avec M. Lovell dont l'établissement est si considérable.

L'Echo du Cabinet de lecture Paroissial a repris la forme de ses premières années, et la nature de ses articles ainsi que la modicité du prix en font un livre à bon marché qui devra se trouver sur toutes les tables.

Les Soirées canadiennes nous sont arrivées fort à propos pour nous reposer des travaux de la journée. C'est un charmant recueil littéraire qui maintient son succès par la variété de ses articles.

Il est une autre publication dont la réputation se soutient moyennant l'exactitude exemplaire de ses abonnés à payer le montant de leur abonnement. Le dernier compte-rendu du *Foyer Canadien* nous a édifié sur la conduite de ses lecteurs. Aussi cette revue, à nos yeux, a le double mérite de nous donner de magnifiques *primes* et d'avoir des abonnés-modèles; ils sont dignes de figurer à côté de la société anglaise dont tous les membres se présentent toujours à l'office d'un journal *avec l'argent dans la main*. Cette excellente habitude produit les meilleurs effets.

Enfin, nous terminons ici notre bibliographie, l'abondance des matières ne nous laissant que peu d'espace pour faire même une courte analyse de ces publications. Nous adressons notre vive reconnaissance à *L'Echo* et à *La Revue Canadienne* pour les aimables souhaits que ces deux journaux ont bien voulu nous adresser.

CHRONIQUE PARISIENNE.

Paris 1^{er} janvier 1864.

Il existe entre certaines choses et certains hommes des affinités de pensée associées de telle sorte qu'on ne peut songer aux unes sans que l'image des autres vienne aussitôt, d'elle-même, se présenter à l'esprit. Vous figurez-vous Alcibiade sans la queue de son chien? Manlius sans les oies du Capitole? Robinson sans Vendredi? et le duc de Brunswick... sans ses diamants?

M. le duc de Brunswick sans ses diamants, sans cette auréole resplendissante, sans le talisman magique de ces mots: « Vingt millions! », c'est un corps sans âme, c'est un homme sans son ombre, c'est Golconde sans ses mines. Le prince et ses pierres sont tellement liés ensemble dans la pensée, que l'esprit les confond en un tout éclatant, et que le poids des unes ajoute

au poids de l'autre dans la balance de l'opinion. Le duc de Brunswick sans ses diamants, ce serait fabuleux, impossible!.....

Et cependant un vol audacieux, dont tous les journaux ont parlé, a failli séparer pour jamais le noble duc de son trésor. Ce grand événement de la dernière quinzaine a longtemps défrayé la conversation de tous les salons.

O nuit effroyable! ô nuit désastreuse... pour M. le duc de Brunswick que celle du onze décembre de l'an de grâce 1863! M. de Brunswick avait passé la soirée en ville. Rentrant vers deux heures du matin dans son hôtel de la rue de Beaujon, et tout surpris de ne pas trouver son valet de chambre l'attendant comme d'habitude, il monte précipitamment à sa chambre. Son pied rencontre un corps dur sur le tapis, il se baisse: c'est un diamant de cent mille francs. Plein d'anxiété, le prince court à l'armoire de fer qui renferme cette précieuse collection de diamants et de pierreries, si fameuse en Europe. L'armoire est toute grande ouverte, les sachets sont éentrés, les cassettes forcées, les écus vides; les bijoux, l'or, les billets jonchent le sol; il y a des diamants partout, sur le tapis, dans la cheminée, sur les meubles, sur le lit... le duc est volé!...

Il connaît ses diamants par leur nom, par les numéros de l'inventaire. Il s'est bientôt rendu compte de ce qui a été enlevé. L'armoire renfermait pour dix-huit millions de pierreries et de valeurs; moitié environ du trésor a disparu.

Mais quel peut être le voleur? grande rumeur dans l'hôtel. Le prince a fait monter ses gens. Ils paraissent tous devant lui, sauf le valet de chambre dont il avait tout d'abord remarqué l'absence. Plus de doute, c'est lui qui est le coupable. C'était un jeune anglais qui, entré depuis peu à son service, avait su gagner toute sa confiance. Le voleur, comme Aladin dans le palais des *Mille et une nuits*, au milieu de ces fabuleuses richesses, avait bourré ses poches de diamants et de billets de banque, avait mis tout au pillage, brisant les montures pour en arracher les pierres; puis, après avoir pris tout ce qu'il pouvait emporter, il avait jeté le reste à l'aventure dans l'appartement.

Un domestique à cheval est expédié en toute hâte à la préfecture de police, qui télégraphie dans toutes les directions. Judge si la justice s'émeut, si la police s'agite! je vous l'ai dit, les millions sont un talisman, même lorsqu'ils sont perdus. La nouvelle se répand bien vite dans Paris; tout le monde parle du duc et des diamants; chacun raconte, discute, et M. le duc de Brunswick allait bientôt devenir aussi populaire que la *mère Michel*—qui avait, comme lui, perdu ce qu'elle aimait le mieux au monde—lorsque, vers deux heures de l'après-midi, le télégraphe de Boulogne lui apprend que... ses diamants ne sont pas perdus.

Le voleur venait d'être arrêté, comme il arrivait au port—c'est le cas de dire—au moment où chauffait la vapeur du bâtiment qui allait l'emporter. Il était heureusement encore nanti de toutes les richesses qu'il avait enlevées. Il avait sans doute le projet de passer sur votre terre d'Amérique, car en Angleterre, et même dans toute l'Europe, les diamants du duc de Brunswick sont trop connus pour qu'un voleur puisse en tirer parti.

Tout le monde se rappelle avoir vu ces féériques pierreries aux expositions universelles de Londres et de Paris. Tous les Parisiens connaissent ces merveilleux diamants dont le prince est paré dans le monde, à l'Opéra, aux Italiens, et toutes les cours de l'Europe les ont aussi admirés.

Enfin, ces inestimables bijoux sont revenus à leur heureux possesseur, et ont été réintégrés avec amour dans leur habituelle demeure dont on va sans doute renforcer les portes. L'auguste collectionneur a pu, de nouveau, étiqueter, numéroté, classer les resplendissants trésors de son splendide musée.

Ce vol de diamants dont on a tant parlé, a été l'occasion de bien des plaisanteries : le rire, à Paris, toujours cotoie les larmes... si larmes il y eut, — car il n'y avait en réalité rien de sérieux dans ce vol manqué. On cite un mot d'un des gens de service du prince, le *Catino* de l'hôtel. Tous les diamants du duc de Brunswick ont, comme ceux de la couronne de France, un nom particulier, et l'un d'eux qui est monté en bague, se nomme le *Hanovre*, en allemand *Hanover*. L'honnête germain dont je parle racontait ainsi l'événement :

— Monseigneur, en entrant dans sa chambre, marche sur quelque chose : il regarde, c'était l'anneau vert.

Pour vous parler sans transition, je me hâte de vous citer un mot assez drolatique du *Journal des Débats* sur cet inépuisable sujet. Il avançait qu'on avait mis la main sur le coupable à Boulogne, et qu'on avait LAISSÉ toutes les valeurs entre ses mains ! C'était-là, il faut l'avouer, une singulière manière de les mettre en sûreté, et il paraît qu'à Boulogne on n'est pas très exigeant sur le chapitre des précautions. — O imprimeur, voilà de tes coups !

On l'a dit il y a longtemps, — et avec raison — notre imprimeur, c'est notre ennemi !... Quelle ample moisson de *coquilles*, chaque semaine, dans les journaux de tous formats, dans les Revues de toutes couleurs ! Ce serait à croire que les huitres foisonnent dans la littérature. On cite des *coquilles* célèbres, historiques, et chaque jour ajoute à la légende.

Ainsi on lisait dernièrement dans le *Monde illustré* : « On sert du vin au litre en guise de PONSARD (!) » — Voilà donc M. Ponsard assimilé à un liquide, et ses œuvres classées, comme les articles du *Siècle*, dans la littérature des marchands de vin. Qui l'eût cru ? — Ses produits peuvent être soporifiques, mais énivrants... jamais !

Le *Siècle* disait pompeusement l'autre jour dans son bulletin : « Comment le roi Victor-Ernest va-t-il siéger au Congrès à côté de souverains qui ne l'ont pas encore reproduit. » — M. Havin prend-il donc ces souverains pour des photographes ?

On a beaucoup parlé il y a deux mois de la prise de voile de mademoiselle de Montalembert. Une de ses proches parentes vient de suivre son exemple. C'est mademoiselle de Mérode, fille du comte de Mérode; cette noble jeune fille qui n'a que 21 ans, a quitté l'avenir brillant auquel l'appelait sa naissance, pour suivre la vocation qui l'invitait à renoncer au monde.

Tout récemment aussi, à Evreux, Mademoiselle de Cambourg a fondé une maison de femmes-missionnaires. Ces deux mots ne jurent-ils pas de se trouver ainsi accouplés ? Quoi ! les dangers, les fatigues des missions lointaines, des femmes ne craindraient pas de les affronter ? Des femmes iront porter la religion du Christ chez les peuplades sauvages ! Voilà ce que peut inspirer le catholicisme. (*)

(*) Notre collaborateur a raison, et s'il était comme nous témoin des sublimes dévouements de nos Religieuses Canadiennes qui s'en vont chaque année en Orégon, à la Rivière Rouge, porter la foi et la civilisation ; s'il connaissait comme nous les prodiges d'abnégation, de zèle et de sacrifices qu'y accomplissent chaque jour ces saintes femmes, sans doute son admiration se traduirait ici par des paroles éloquentes. Pour la foi, rien d'impossible ! En Canada nous en avons tous les jours la preuve !... (Note de la Rédaction.)

Hélas ! il n'est pas besoin d'aller chercher la mort dans les contrées lointaines. L'homme qu'elle a épargné sur les champs de bataille, dans les périlleuses expéditions, souvent elle l'attend au port. C'est au port que vient de périr, victime d'un noble dévouement, l'un des officiers les plus distingués de la marine française, un jeune homme de trente ans, plein de santé, de vie et d'avenir, qui était revenu sain et sauf de l'expédition de la Chine. Lors des effroyables tempêtes du commencement de décembre, un navire de commerce était en détresse en rade à Cherbourg. M. Fernand de Besplas, lieutenant de vaisseau, s'élança dans une embarcation avec quelques marins, et vint au secours des naufragés. Après des efforts et des dangers inouïs, il est parvenu à les sauver et il va rentrer au port, remorqué, ainsi que la chaloupe du bâtiment naufragé, par un vapeur de l'Etat, lorsqu'un coup de vent furieux sépare son embarcation du vapeur de salut, et l'engloutit avec ses dix-huit marins. Le lendemain matin, la vague a rejeté son corps sur le rivage.

Ce jour-là même il y avait fête chez madame de Besplas, à la campagne. Le château était en joie. La mère et les sœurs du jeune homme, tout heureuses d'une bonne lettre reçue la veille, où il leur annonçait sa prochaine promotion au grade de capitaine de frégate, se préparaient à recevoir gaiement leur convive, lorsqu'on annonce un aide-de-camp du ministre de la marine, porteur du funèbre message !... Voilà des douleurs que la plume se refuse à décrire. Ah ! toutes les situations dramatiques ne sont pas au théâtre, tous les coups de théâtre ne sont pas dans les romans !.....

ARTHUR.

Causerie sur la Mode.

Le Directeur des *Beaux-Arts* a été assez indulgent pour m'instituer adroitement que j'avais réussi à vous plaire, mesdames : est-ce vrai ? Je n'ose pas le prendre au mot ; mais je veux bien croire que j'ai pu vous intéresser : la spécialité que j'ai adoptée est mon seul succès.

Je vous parlerai aujourd'hui de robes, et parmi les nouveaux modèles que j'ai pu admirer dernièrement dans certaines revues parisiennes les plus en vogue, je citerai une toilette en poul de soie d'un brun doré, couverte d'un pointillé écossais, avec jupe à trois ceintures sur le devant, c'est-à-dire placée et façon princesse ; la ceinture du milieu se trouvait cachée par une suite, plus étroite du haut que du bas, de damiers en velours noir, ornés chacun d'une petite guipure vers le côté du bas seulement. Le corsage est à taille ronde, à pinces très basses, décolleté carrément, du haut orné d'un large entre-deux en valenciennes, surmonté d'une même dentelle. La manche, coupée à coudé et demi-large, a comme garniture dans le haut, trois grands damiers toujours accompagnés de guipure d'un côté ; deux se trouvent pris dans l'entournure et un autre plus bas, entre ces deux là. Des damiers garnissent aussi le bas de cette manche.

Une toilette de ville toute gracieuse, en moire antique noir, a aussi attiré mon attention. Elle a chaque lé de la jupe ouvert du bas jusqu'à une hauteur de trente centimètres ; tout autour, cette fente est, des deux côtés, taillée en dents arrondies et garnies de satin bleu Mexico, sur lequel est posé une riche

passenterie pointillée de jais; cet ornement est fait de manière à suivre les contours des découpures, en les dépassant un peu. Le corsage est à petites basques, fendu deux fois derrière, sur les côtés, et une fois de chaque côté des devants. Une passementerie posée sur satin bleu rappelle l'ornement du bas de la jupe. La manche a un jockey bleu au milieu, puis est ornée de passementerie, terminée par trois glands. Sur le côté, la couture ouverte et arrondie du bas, un chevron de satin est encore posé et couvert de passementerie.

Pour bal, j'ai remarqué une robe en satin rose, ornée au bas de la jupe par trois volants en dentelle d'Angleterre, au-dessus desquels retombe une jupe en tulle illusion, semée partout d'une boucle plate et carrée, formée d'un ruban en satin rose N^o 9 vers le bas N^o 15 en remontant dans le haut. Deux petits glands en soie flottent aux deux coins, vers le bas de ces boucles carrées comme un damier. Le corsage est en satin voilé de tulle, puis orné d'une berthe formée par deux volants en dentelle d'Angleterre, à la tête desquels retombe un rang de bouclettes.

Comme coiffure assortie, la personne à laquelle cette robe était destinée devait porter une torsade de velours, servant simplement à retenir au-dessus du front, un peu sur la gauche, une noige de tulle illusion entourant une grosse rose très fine.

Comme élégante toilette de soirée, je citerai encore dans cette revue une robe de moire antique rose et ayant au bas de chaque lé de la jupe une réunion de trois longues pattes, larges du bas, étroites du haut, en dentelle d'Angleterre, remontant jusqu'au genoux; vers le haut, une touffe de laurier blanc semble servir à réunir ces pattes. La berthe du corsage est formée d'une draperie en tulle; une double patte, placée derrière et devant, dans le sens d'un grand ruban, orne ce corsage; une grosse touffe de laurier blanc est posée sur une manche, au milieu d'un nœud en dentelle à bouts flottants sur le bras; dans le haut de la jupe sur le côté deux autres longues pattes, faisant suite à celles du corsage, viennent figurer les bouts d'une large ceinture; une touffe de fleurs est également posée à la taille et cache la réunion des dentelles.

La coiffure, assortie à cette toilette, doit se composer d'une touffe de laurier rose et de laurier blanc, posée dans un nœud de dentelle d'Angleterre, accompagné de longues barbes étroites, traversant le derrière de la tête et se rattachant sur le côté près de l'oreille, où l'on aperçoit une seconde touffe de fleurs.

Comme petite toilette du soir, le foulard, qui est devenu une étoffe de toute saison par la façon intelligente dont on l'emploie, est ravissant en blanc écri avec des agréments de velours rouge, bleu ou violet. Le foulard Shang-Haï est sans contredit une des plus jolies parures négligées que l'on puisse porter chez soi pour dîner ou pour petite réception.

Pour le jour, on fait avec des foulards à dessins cachemire, à rayures alternées, à raie unie verte, rouge, noire, et à palmes sur fond blanc, des robes de chambre charmantes. La robe de chambre a deux formes très distinctes: la forme classique, large, libre, sans taille; et la forme romantique, petite veste, gilet, ceinture ajustée; la première s'ouvre sur un jupon en foulard ballalassé, blanc ou de couleur, en rapport avec l'étoffe de dessus; la seconde se fait aussi avec la combinaison de deux couleurs; la jupe et la veste sont semblables; le gilet et le jupon sont unis.

La cravate carré, et surtout le double carré faisant cravate longue, c'est-à-dire cache-nez, est devenue cette année la plus

délicieuse de toutes les coquetteries. Il y a des soies de Chine d'un fond uni, blanc, rouge, pêche, havano; ces mêmes nuances à damiers blancs, noirs ou violets.

Je m'arrête ici pour aujourd'hui, remettant à un autre numéro le résultat d'une multitude de visites que j'ai faites durant le mois dans un grand nombre d'établissements à Montréal.

ROSALINDE.

TYPOGRAPHIE DE G. SMITH & LEPROHON

AU SAULT-AU-RÉCOLLET.

Le nouvel établissement que nous venons de former, au Sault-au-Récollet, est le seul qui soit établi hors la ville. Par là même, nous nous trouvons dans une position exceptionnelle pour offrir des avantages à toute personne qui voudra bien s'adresser à notre maison.

Notre matériel est varié et présente un choix complet de types nouveaux pour ouvrages de luxe en différents genres.

Nous nous attacherons à satisfaire au goût du public et à produire des impressions élégantes à des prix relativement fort modérés.

Nous exécuterons tous les travaux, tels que *Livres*, *Pamphlets*, *Circulaires*, *Étiquettes*, *Notes*, etc., etc. dans le meilleur goût, en noir ou en couleur.

Nous avons aussi fait l'acquisition d'une magnifique fonte de musique, la plus belle qui soit en Canada; cette partie de la typographie engagera, nous l'espérons, les marchands-éditeurs à s'adresser à notre maison pour tout ce qui concerne les impressions en *Musique*, *Catalogues*, *Couvertures*, *Étiquettes*, *Circulaires*, etc.

Enfin, nous voulons obtenir la confiance et les encouragements du public par notre libéralité dans les transactions et aussi par notre activité et notre exactitude dans l'expédition des affaires.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le journal *les Beaux-Arts* paraîtra le 1^{er} de chaque mois;

Il se composera de 16 pages d'impression sur beau papier, et chaque numéro contiendra, sur une feuille séparée, un morceau de musique inédite ou originale de pas moins de 2 pages, imprimée avec luxe. Chaque numéro sera renfermé dans une couverture de couleur;

Le prix de l'abonnement est fixé à \$ 2, 00 par an.

Pour six mois d'abonnement, Un dollar. — **NOTA.** Les anciens abonnés recevront à titre de *prima* l'augmentation du journal jusqu'au 1^{er} Avril 1864. À partir de cette époque, ils paieront *Deux dollars* par an.

Le prix de l'abonnement à la musique seule — Un dollar par an.

L'abonnement se paie invariablement d'avance.

Toute personne qui fera insérer sa carte, paiera *Trois dollars* pour l'année, avec facilité de la changer, et recevra le journal complet.

Le prix du port des *Beaux-Arts* est à la charge de l'abonné et est d'un centin par livraison. Il est de *six centins* par année, s'il est payé d'avance tous les trois mois entre les mains du maître de poste.

Toute communication concernant le journal doit être adressée *franco* à Gust. Smith & Leprohon, propriétaires-éditeurs du journal des *Beaux-Arts*, au Sault-au-Récollet.

On s'abonne, à Montréal, chez Boucher & Manseau, marchands de musique; cette maison est seule chargée de recevoir les communications ou réclamations concernant le journal des *Beaux-Arts*.



ALBUM
DES
BEAUX-ARTS

1864

AIMEZ-MOI TOUJOURS!

(NOCTURNE)

MELODIE ALLEMANDE

PAR

ANTOINE DE KONTSKY

(— N° 2. —)

AIMEZ-MOI TOUJOURS !

(NOCTURNE.)

Mélodie allemande.

par Ant. De KONTSKY.

Andantino
con
espressione.

The first system of the musical score consists of two staves, treble and bass clef. The music is in 3/8 time and B-flat major. The treble staff begins with a melodic line marked with a fermata over the first measure. The bass staff provides a harmonic accompaniment. A piano (*p*) dynamic marking is present in the first measure of the bass staff.

The second system continues the piece with similar melodic and harmonic patterns. The treble staff features a series of eighth-note runs, and the bass staff continues with a steady accompaniment.

The third system is marked *Animato*. The treble staff shows a more active melodic line with some grace notes. The bass staff features a more complex accompaniment with some chords and moving lines.

The fourth system is marked *f* (forte). The treble staff features a more complex melodic line with some grace notes and a fermata over the final measure. The bass staff features a complex accompaniment with many chords and moving lines.

First system of a musical score. The right hand features a melodic line with repeated eighth notes, some marked with a '2' above them. The left hand provides a harmonic accompaniment with chords and moving lines. The system concludes with a double bar line and the word "FIN." in the upper right corner. A dynamic marking of *p* (piano) is present in the right hand.

Second system of the musical score. The right hand has a melodic line with many slurs. The left hand has a steady accompaniment. The word "leggero." is written in the left hand. Below the first measure, the instruction "marcato il canto." is written.

Third system of the musical score, continuing the melodic and harmonic development from the previous systems.

Fourth system of the musical score. The right hand has a melodic line with slurs. The left hand has a harmonic accompaniment. The dynamic marking *f* (forte) and the instruction "maestoso." are written in the left hand.

Fifth and final system of the musical score. The right hand has a melodic line with slurs. The left hand has a harmonic accompaniment. The system ends with a double bar line and a fermata over the final notes.

LES BEAUX-ARTS.

ADRESSES DES PROFESSEURS DE MUSIQUE & CARTES D'AFFAIRES, ETC.

<p style="text-align: center;">P. V. BARRIL Artiste-Mouleur 32, rue Campeau.</p>	<p style="text-align: center;">Mademoiselle CUSSON École de Demoiselles. (On y enseigne la Musique) N° 128, rue Ste. Marie.</p>	<p style="text-align: center;">JULIUS WERNER Professeur de Piano N° 18, rue Radegonde.</p>	<p style="text-align: center;">Madame PENNY Enseigne le Piano N° 24, rue Ste Angèle QUÉBEC.</p>
<p style="text-align: center;">BEER & SCHIRMER Importateurs de musique Européenne 701, Broadway. New-York.</p>	<p style="text-align: center;">Mademoiselle D. DEROME enseigne le Piano, N° 129 Rue St^e Catherine.</p>	<p style="text-align: center;">A. DESSANE Professeur de Musique QUÉBEC.</p>	<p style="text-align: center;">W^m. A. POND & C^o Éditeurs de musique -547, Broadway NEW-YORK.</p>
<p style="text-align: center;">FRANÇOIS BENOIT Direct. des Montagnards Canadiens N° 12, rue Amherst.</p>	<p style="text-align: center;">J. L. DEMERS Artiste-Photographe N° 123, rue Dorchester.</p>	<p style="text-align: center;">LAURENT & LAFORCE Imp. de Pianos et d'Harmoniums N° 131, rue Notre-Dame.</p>	<p style="text-align: center;">MOISE SAUCIER Professeur de Piano N° 46, rue Sanguinet.</p>
<p style="text-align: center;">BOUCHER & MANSEAU Importateurs et éditeurs de musique Européenne et Américaine N° 131, rue Notre-Dame.</p>	<p style="text-align: center;">H. GAUTHIER Professeur de Flûte, Violon, etc. N° 72, rue Dorchester.</p>	<p style="text-align: center;">Mademoiselle LARIVIÈRE École de Demoiselles (On y enseigne la Musique) N° 78, rue St Maurice.</p>	<p style="text-align: center;">GUST. SCHILLING M^e. Dr. Conservatoire de Musique N° 18, rue Radegonde.</p>
<p style="text-align: center;">NAPOLÉON BOURASSA Atelier de Peinture N° 11, rue St. Simon.</p>	<p style="text-align: center;">R. HENDERY Bijoutier, Orfèvre-Artiste N° 154, rue Craig.</p>	<p style="text-align: center;">PAUL LETONDAL de l'Inst^m. Imp^o. des Jeunes Aveugles de Paris Professeur de Piano N° 223, rue Lagachetière.</p>	<p style="text-align: center;">GUSTAVE SMITH Professeur de Piano au Sacré-Cœur.</p>
<p style="text-align: center;">V. BOURGÉAU Architecte coin des rues Dorchester et des Allemands.</p>	<p style="text-align: center;">J. B^e LABELLE Direct. de la Soc. Philharm. Canadi^e. Professeur de Piano N° 193, rue St. Antoine.</p>	<p style="text-align: center;">A. LEVESQUE Architecte N° 28, Petite rue St. Jacques.</p>	<p style="text-align: center;">F. Herbert TORRINGTON Professeur d'Orgue de Piano et de Violon 10, rue Balmoral.</p>
<p style="text-align: center;">Jean BRAUNEIS Professeur de Harpe et de Piano N° 18, rue Ste. Elizabeth.</p>	<p style="text-align: center;">Ed. LACROIX Professeur de Piano Rue Latour.</p>	<p style="text-align: center;">MITCHEL & FORTE Facteurs d'Orgues réparent et accordent ces instruments N° 159, rue Bonaventure.</p>	<p style="text-align: center;">O. TOURANGEAU Professeur de Piano Ste Anne de la Pocatière</p>
<p style="text-align: center;">CHARLES GATELLI Artiste-Statuaire N° 35, rue Notre-Dame.</p>	<p style="text-align: center;">Jean LAUKOTA (Fabricant de Pianos.) Accorde et répare les instruments chez Laurent et Laforce.</p>	<p style="text-align: center;">ROBERT MORGAN Importateur et éditeur de musique Européenne et Américaine N° 27, rue St Jean QUÉBEC.</p>	<p style="text-align: center;">Mademoiselle VINCÉLETTE enseigne le Piano N° 128, rue Lagachetière.</p>
<p style="text-align: center;">J. P. CRAIG Fabricant de Pianos N° 82, rue St. Laurent.</p>	<p style="text-align: center;">Monsieur YOMANS Professeur de Chant N° 49, rue St Antoine.</p>	<p style="text-align: center;">OVIDE PARADIS Facteur d'Orgues St Michel d'Yamaska.</p>	<p style="text-align: center;">SAMUEL R. WARREN Facteur d'Orgues N° 18, rue St. Joseph</p>
<p style="text-align: center;">ANATOLE PARTIENNAIS Artiste-Sculpteur Village de L'Industrie.</p>			

Dans l'intérêt de l'art musical, la rédaction des Beaux-Arts informe respectueusement MM. les curés et autres intéressés, qu'elle publiera volontiers et *gratis* toutes annonces relatives à des situations vacantes d'Orguistes, de Chantres, ou de Directeurs de chœurs. — MM. Boucher et Manseau se chargent aussi de recommander des professeurs de musique habiles, aux familles et aux Directeurs d'écoles ou d'institutions qui en auraient besoin.

GUST. SMITH & M. LEPROHON

IMPRIMEURS - ÉDITEURS

AU SAULT-AU-RÉCOLLET.

Ce nouvel établissement est le seul qui existe hors la ville, ce qui lui permet de pouvoir offrir au public des avantages que nul autre ne saurait lui donner pour les impressions les plus variées, en noir ou en couleur.

On y exécute tous les travaux, tels que Livres, Pamphlets, Circulaires, Étiquettes, Factures, Notes, Cartes d'adresse, Cheks, Cartes de visites, Livres de dépenses pour entretien de maison et tout ce qui se rattache à la Librairie, au Commerce et à la Musique.